

Instrumentalisation des identités ethniques et régimes politiques: le cas de la Guinée

postcoloniale

Ousmane Diallo

Mémoire soumis à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences
du programme de maîtrise en science politique

École d'études politiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Ousmane Diallo, Ottawa, 2013

Table des matières

Remerciements -----

Résumé -----

1- Introduction

1.1 Contextes géopolitique et littéraire -----2

1.2 Problématique, question de recherche et hypothèses (principale et secondaires) -----3

1.3 Plan de travail -----8

2- Cadre théorique

2.1 Définitions des concepts clés : instrumentalisation, régime politique, ethnicité-----9

2.2 Approche hybride : instrumentalisme et constructivisme -----12

2.3 Similitudes entre les trois régimes : néopatrimonialisme et présidentielisme-----16

2.4 Méthodologie, sélection des trois régimes et limites de l'étude de cas empirique-----19

3- Analyse empirique

3.1 Bref rappel historique-----20

3.2 Instrumentalisation des identités ethniques dans un régime autoritaire fermé (1958-1984)-----
-----22

3.3 Instrumentalisation des identités ethniques dans un régime autoritaire électoral (1993-2008)--
-----30

3.4 Instrumentalisation des identités ethniques dans un régime multipartiste ouvert (2010-2013)--
-----38

4- Conclusion

4.1 Synthèse du développement, validation de l'hypothèse et nouvelle piste de réflexion-----47

5- Bibliographie

Remerciements

Il va sans dire que la rédaction d'un mémoire de maîtrise en Science politique, tout comme dans toute discipline d'ailleurs, amène son lot d'anxiété, de fatigue, de questions et de remises en question. Ainsi, en guise de préambule, je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères à toute personne qui m'a soutenu et a contribué à la réalisation de ce projet.

D'abord, j'aimerais remercier mes parents, Elhadj Mamadou Bobo Diallo et Aminata Diallo, pour leurs encouragements continus, leur disponibilité permanente, leur soutien financier ainsi que leur profonde confiance en moi. Sans vous, je ne serais certainement pas là où j'en suis aujourd'hui. Je mesure votre aide à sa juste valeur et vous en serai toujours reconnaissant.

Ensuite, j'aimerais remercier mon directeur de recherche, Cédric Jourde, qui, malgré un horaire chargé, m'a parfaitement soutenu dans ce travail, du début à la fin. N'eussent été ses commentaires écrits et les échanges oraux que j'ai eus avec lui, les arguments avancés dans ce travail auraient difficilement été aussi profonds et nuancés. Du même souffle, je remercie le professeur Dominique Arel qui a bien accepté d'être le second correcteur de ce travail.

Aux niveaux familial et amical, nombreux sont ceux et celles auxquels je voudrais également exprimer ma gratitude : mes frères Abdoul Aziz Diallo, Elh Yaya Diallo et Ibrahima Diallo, mes soeurs Moussa Yero Diallo et Nene Mariata Diallo, mon neveu Elhadj Bobo Diallo, ma nièce Fatoumata Binta Diallo, mon ami Abdoulaye Bah, pour ne nommer que ceux-ci.

Enfin, tout en souhaitant que le champ politique de l'Afrique subsaharienne cesse un jour d'être rentable pour les entrepreneurs politiques, spécialistes de la réduction des identités ethniques en un fonds de commerce, je dédie mon mémoire à la jeunesse africaine.

Résumé

Quelles sont les différentes formes d'instrumentalisation politique de l'ethnicité en Guinée et comment ont-elles évolué d'un régime à l'autre ? En quoi les stratégies de chaque régime sont-elles semblables et différentes ? Telles sont les questions à l'origine de ce mémoire.

L'hypothèse principale que nous défendons est: les différentes formes d'instrumentalisation de l'ethnicité en Guinée postcoloniale sont, en partie, conditionnées par le type de régime politique. Conséquemment, un changement des conditions politiques, potentiellement internes et/ou externes, pousse les acteurs politiques à réviser leurs stratégies d'instrumentalisation de l'ethnicité.

La vérification de cette hypothèse repose sur l'analyse de trois régimes politiques, à la fois similaires et différents, de la Guinée postcoloniale. Si les similitudes entre les trois régimes se situent au niveau des effets du néopatrimonialisme et du présidentielisme sur le jeu politique guinéen, leurs différences portent plutôt sur les spécificités des régimes politiques dans lesquelles ils opèrent. Ainsi, trois facteurs font la singularité du régime autoritaire fermé (1958-1984) et expliquent l'intense violence qui caractérise sa manipulation des identités ethniques : le discours révolutionnaire, l'établissement d'un parti unique et le contexte de guerre froide. Concernant le second, soit le régime autoritaire électoral (1993-2008), l'instrumentalisation de l'ethnicité est plus subtile et relativement moins violente. Trois facteurs y jouent un rôle important: parti politique dominant, une posture pragmatique tant au niveau national qu'international, et le contexte post-guerre froide. Enfin, dans le régime multipartiste ouvert (2010-2013), deux facteurs clés intensifient les tensions interethniques : une compétition électorale ouverte, première pour le pays, et les pressions externes inhérentes au contexte de post-guerre froide.

Rejetant les thèses primordialistes de l'ethnicité, nous privilégions une approche hybride qui combine l'instrumentalisme et le constructivisme. La recherche repose sur l'analyse de la littérature ainsi que sur des entretiens semi-dirigés, effectués en Guinée auprès d'une quarantaine de Guinéens de la communauté peule.

Mots-clés

Ethnicité, instrumentalisation, régime politique, communauté peule, Guinée postcoloniale.

Dans plusieurs États à travers le monde, l'instrumentalisation politique des identités continue de faire couler beaucoup d'encre, et parfois du sang. En témoignent respectivement la vaste littérature qui s'y rattache, ainsi que les divers conflits causés par l'ethnicité, par exemple, en Afrique sub-saharienne. A l'égard de ce dernier aspect, l'exemple du Rwanda est sans doute emblématique. Par conséquent, quiconque engage aujourd'hui une étude sur l'état de la démocratie en Afrique subsaharienne ne peut faire table rase de la politisation des identités ethniques, ou de l'ethnisation de la vie politique. Toutefois, comme le signale Christian Coulon, les conflits identitaires «ne sont pas le propre des sociétés d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine soumises à une modernisation problématique. Sans parler de l'Europe orientale, elles sont aussi présentes en Amérique du Nord.»¹

Ne disposant pas de l'espace suffisant pour traiter de cette problématique à l'échelle du continent africain, notre présent mémoire se concentrera sur le cas de la Guinée postcoloniale, pays francophone d'Afrique occidentale qui, nous semble-t-il, constitue un excellent cas d'école pour qui s'intéresse aux différentes formes de manipulation politique des identités ethniques. Notre recherche vise à comprendre l'évolution de l'instrumentalisation de l'ethnicité en Guinée depuis l'indépendance acquise en 1958. Car, comme le fait bien remarquer Bernard Charles, tout semblait possible pour cette république embryonnaire, y compris le fait de «forger une identité nationale par de-là ou à l'encontre des ethnies.»²

Problématique, question de recherche et hypothèse

¹ Coulon Christian, «États et Identités», dans *Cartes d'identité : comment dit-on "nous" en politique?*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994, p.295.

² Bernard Charles, «Une désespérance de l'indépendance : l'unité nationale», dans *Le Non de la Guinée (1958) Entre Mythe, relecture historique et résonnances contemporaines*, Paris, L'Harmattan, 2010. p.133.

Un regard, à la fois interprétatif et comparatif sur les modes de gouvernance marquant les trois régimes qu'a connus la Guinée depuis son indépendance, nous révèlent que ses dirigeants se servent de l'ethnicité comme instrument stratégique pour influencer, accéder et éventuellement se maintenir au pouvoir. Cependant, l'interrogation à savoir si la manipulation des identités ethniques guinéennes s'effectue de façon identique ou différente d'un régime politique à l'autre reste à explorer. D'où l'intérêt de la question de recherche que nous essayons de mettre en lumière ici : quelles sont les différentes formes d'instrumentalisation politique de l'ethnicité en Guinée et comment ont-elles évolué d'un régime à l'autre ? En quoi sont-elles semblables et différentes ?

Très peu de chercheurs ont effectué de véritables recherches de terrain sur l'évolution des stratégies d'instrumentalisation de l'ethnicité en Guinée. Ainsi, la littérature consacrée à l'ethnicité en Guinée ne nous éclaire pas sur les ressemblances et les dissemblances qui caractérisent l'instrumentalisation des identités ethniques d'un régime politique à l'autre. Ce qui pourrait laisser croire que tous les régimes guinéens manipulent les différences identitaires de la même façon. Pourtant, aussi bien en Zambie et au Kenya, comme Daniel Posner³ l'a déjà mis en évidence, on peut s'attendre à ce que ces stratégies varient d'un régime à l'autre. En quelque sorte, c'est donc par son originalité que notre travail se démarque des précédentes recherches sur l'ethnicité en Guinée.

L'hypothèse principale que nous défendons dans ce mémoire est celle-ci: les différentes formes d'instrumentalisation de l'ethnicité en Guinée postcoloniale sont en partie conditionnées par la nature des régimes politiques. Les stratégies des acteurs politiques pour manipuler les identités ethniques sont influencées par le régime politique dans lequel ils opèrent. Conséquemment, un

³ Dans son texte : "Regime Change and Ethnic Cleavages in Africa," *Comparative Political Studies*, 40 (2007).

changement des conditions politiques engendre une révision des stratégies utilisées par les acteurs politiques. Depuis son indépendance (1958), la Guinée a connu cinq régimes politiques différents : autoritaire fermé (1958-1984), autoritaire pragmatique (1984-1993), autoritaire électoral (1993-2008), militaire transitoire (2008-2010) et multipartiste ouvert (2010-2013). Pour des raisons d'espace et de méthodologie, deux de ces régimes seront exclus⁴ de notre argumentation : le régime autoritaire pragmatique (1984-1993) et le régime militaire de la transition politique (2008-2010). Ceci étant dit, la validation de notre hypothèse principale se fera essentiellement à la lumière de l'examen de trois sous-hypothèses qui se rattachent, chacune, à l'un des trois régimes retenus : autoritaire fermé, autoritaire électoral et multipartiste ouvert.

Notre première sous-hypothèse se concentre sur le caractère extrêmement violent de l'instrumentalisation des identités ethniques par le régime autoritaire fermé (1958-1984) qui a été instauré en Guinée par le Parti démocratique de Guinée (PDG), sous la présidence de Sékou Touré. Trois facteurs font la singularité du régime autoritaire fermé et expliquent l'intense violence qui caractérise son modèle de manipulation des identités ethniques. Sur le plan national : la nature révolutionnaire du régime et l'instauration du parti unique. Au niveau international : le contexte de guerre froide. Précisons ici chacun de ces facteurs.

Au moment de l'indépendance, la Guinée, à l'instar de nombreux États africains, était confrontée à des défis multiples. Parmi ceux-ci, celui de la construction d'une identité nationale posait particulièrement problème. Pour le surmonter, le régime autoritaire fermé s'est tout d'abord appuyé sur un discours révolutionnaire. Celui-ci passait entre autre par l'élimination des hiérarchies traditionnelles (les « chefferies traditionnelles » sur lesquelles s'étaient appuyées le colonisateur français), notamment celles de la communauté ethnique peule. Dans sa lutte contre

⁴ A ce propos, voir la section 3.1) Bref rappel historique.

les hiérarchies traditionnelles, le régime opéra ensuite un glissement entre les chefferies peules et toute la communauté peule. Le projet de construction d'une identité nationale civique aboutit donc à la répression d'une communauté ethnique en particulier. Le discours révolutionnaire devint donc une stratégie identitaire, puisque de facto les Peuls devinrent des ennemis potentiels du régime. Le complot de 1976, qualifié de «peul» par le régime, marque un tournant décisif. A partir de ce complot, les membres de la communauté peule, comparativement aux membres des autres communautés ethniques (malinké, soussou et forestière), subiront une violence et une stigmatisation particulières de la part du régime. Ensuite, le régime était construit sur le modèle du parti unique : le poste de chef d'État n'était pas en jeu, et aucun autre parti ne pouvait légalement exister. Ceci annulait les pressions internes qu'auraient pu exercer des partis politiques d'opposition. Tout opposant au parti devenait alors un ennemi du peuple et de l'État. Le discours révolutionnaire et le parti unique servaient ainsi de mécanismes d'exclusion ethnique; les étiquettes «anti-révolutionnaire» et «peul» se confondant l'une l'autre. Cette dynamique interne a ensuite été facilitée par la troisième caractéristique singulière de ce régime : la guerre froide. En effet, la logique de compétition entre les deux blocs écartait toute possibilité d'intervention extérieure en Guinée au nom d'un quelconque impératif humanitaire. La quasi-certitude d'une non-intervention de la communauté internationale jouait donc comme un facteur 'facilitateur' pour tout régime décidant de réprimer, voire massacrer, une partie de sa population (pour des raisons ethniques, religieuses ou autres). En somme, le régime autoritaire fermé se distinguait des autres régimes de par la violente répression à l'endroit d'une communauté ethnique, opérée par le cumul de trois facteurs : le discours révolutionnaire et, le parti unique (au niveau interne) ainsi que le contexte de guerre froide (externe) dans lequel il opérait.

La deuxième sous-hypothèse met en lumière le modèle, souple, subtile et relativement moins violent, qui caractérise le régime autoritaire électoral (1993-2008) dans l'instrumentalisation des identités ethniques en Guinée. Trois variables nous intéressent ici : un parti politique dominant, le Parti de l'unité et du progrès (PUP), et le pragmatisme du régime, à l'échelle nationale. Et, à l'échelle internationale, la logique de post-guerre froide. Au lendemain de la guerre froide, les anciens régimes autoritaires africains se sont inscrits dans la «troisième vague de démocratisation». Bien que la démocratisation du continent ait globalement échoué, elle a néanmoins contraint les régimes politiques à changer la manière dont ils instrumentalisent l'ethnicité. Dorénavant, le régime autoritaire électoral considère la possibilité d'une intervention extérieure en cas de violation des droits civiques. C'est à la lumière de ce changement dans le système international qu'il convient de cerner le pragmatisme qui caractérise le régime dans son rapport avec l'ethnicité : équilibrer le partage du pouvoir entre des 'Big men' et autres entrepreneurs politiques issus des différentes communautés ethniques afin de réduire les tensions entre elles. L'enjeu de fond restant le même, c'est-à-dire, le partage du pouvoir, ce régime fait de telle sorte que les Guinéens, de toutes communautés confondues, cherchent à intégrer les cercles juteux du pouvoir, c'est-à-dire des réseaux clientélistes qui sont inclusifs. Tout en évitant de s'attaquer à une communauté spécifique, comme dans le cas du premier régime, celui-ci réprime essentiellement les leaders politiques de l'opposition, sources de pressions internes. Parallèlement, c'est en se présentant comme le garant de la sécurité nationale du pays ainsi que d'une stabilité ouest-africaine que le régime autoritaire électoral parvient à réduire de potentielles pressions externes. Le parti politique dominant, rendant le fauteuil présidentiel imprenable, fait que les tensions deviennent plus intraethniques qu'interethniques, d'où la multiplication des

réseaux clientélistes au sein desquels les alliances se font et se défont selon des intérêts individuels et non communautaires.

Finalement, notre troisième sous-hypothèse mettra en lumière l'amplification des tensions interethniques sous le régime multipartiste ouvert (2010-2013). Ici, les deux facteurs explicatifs sont : une compétition électorale ouverte au niveau national et le contexte de post guerre-froide au niveau international.

Pour la première fois de son histoire, la Guinée organise une élection libre et ouverte, lors de la présidentielle de 2010. Mais cette compétition électorale ouverte aura un impact direct sur l'instrumentalisation des identités ethniques : une intensification des tensions intracommunautaires. Contrairement aux deux régimes qui l'ont précédé, ce régime multipartiste ouvert rend, pour la première fois, le pouvoir exécutif accessible par le canal légal des urnes. Dorénavant, il n'y a ni de parti dominant, ni de parti unique, mais plutôt une pluralité de partis politiques qui, ultimement, visent tous la présidence. Conséquemment, les entrepreneurs politiques, adoptent des stratégies de manipulation ethnique qui leur assureraient la primature et/ou la majorité législative. La mobilisation constitue alors un instrument privilégié. Au plan international, le contexte post-guerre froide continue d'opérer : les entrepreneurs politiques, autant ceux qui sont au pouvoir que ceux qui veulent y accéder, tous cherchent à propager une image démocratique. Bien que ce régime multipartiste ouvert soit le théâtre de vives tensions interethniques, il serait exagérer de penser qu'il commettrait un massacre ethnique. Parce que, tout comme celui qui le précède, il n'a pas le luxe d'être épargné de pressions externes s'il réprime une communauté donnée.

A la lumière de ces propos, nous pouvons affirmer que chacun des trois régimes que nous examinons dans ce travail possède des particularités qui le distinguent des autres. Toutefois, cela

ne nous empêche pas de postuler aussi que des similitudes se reproduisent d'un régime à l'autre et qu'elles transcendent la simple question du type de régime. Deux caractéristiques fondamentales, et complémentaires, sont à la base de ces régimes : le néopatrimonialisme et le présidentielisme.

Tandis que le néopatrimonialisme engendre des réseaux clientélistes solides, le présidentielisme conduit, non seulement à une personnification, mais aussi à une rigidité du pouvoir étatique. Ces deux caractéristiques sont d'ailleurs imbriquées l'une dans l'autre. Dans chacun des trois régimes examinés dans ce travail, ce sont les membres appartenant à la même communauté ethnique que le chef de l'État qui sont les plus favorisés par le régime, mais à des degrés différents. C'est pourquoi, dans le régime de Conté (autoritaire électoral), la communauté soussou était «relativement» et «subtilement» la plus favorisée, tandis que sous les régimes de Touré (autoritaire fermé) et de Condé (multipartiste ouvert), c'est plutôt la communauté malinké qui est privilégiée. Cela dit, nous n'insisterons pas sur l'appartenance ethnique des dirigeants, car nous sommes convaincus que, pour saisir l'évolution du fait ethnique en Guinée, il faut comprendre comment les forces structurelles délimitent et façonnent les stratégies des acteurs, et non l'inverse.

Ainsi, notre étude sera divisée en deux grandes sections : théorique et empirique. La section théorique porte non seulement sur l'apport de la littérature sur l'ethnicité à notre question de recherche, mais aussi sur les similitudes qui transcendent la simple question du type de régime politique. Après cet éclairage théorique, nous aborderons ensuite notre analyse empirique. Ici, nous décrivons les différentes stratégies utilisées par chacun des trois régimes afin de manipuler les identités ethniques.

2- Cadre théorique

Apparue en Europe à la fin du XVIII^e siècle,⁵ la notion d'ethnie est très complexe, ce qui fera dire à Weber que c'est une notion qui «échappe chaque fois qu'on croit l'avoir cernée.»⁶ Cela dit, la littérature sur l'ethnicité nous offre trois clés principales qui nous permettent de décoder les questions identitaires en général et le fait ethnique en particulier, à savoir : primordialiste, instrumentaliste et constructiviste. La présente étude privilégie une approche hybride qui, tout en rejetant le primordialisme, fusionne des postulats instrumentalistes et constructivistes. Pour justifier ce choix, nous présenterons les postulats de chacune de ces trois principales clés théoriques, sans oublier de préciser les faiblesses inhérentes au primordialisme. Pour éviter toute confusion conceptuelle, il convient d'abord de clarifier les concepts d'instrumentalisation et de régime politique qui sont également au cœur de notre réflexion.

L'«instrumentalisation» désigne la manipulation de ressources données en vue d'atteindre un objectif précis. Pour rendre compte d'un maximum de situations potentielles, pouvant se produire dans un des trois régimes que nous comparons dans ce travail, notre définition de l'instrumentalisation se veut large ou, pourrions-nous dire, maximaliste. Cela dit, nous devons aussi tenir compte de la distinction entre les différentes formes de rationalité qui nous sont rappelées par Boudon, lequel cite N.Resher : «la rationalité cognitive cherche à atteindre des croyances vraies. La rationalité évaluative cherche à atteindre des évaluations correctes. La rationalité pratique cherche à viser de façon efficace des objectifs appropriés.»⁷ Cette distinction est d'autant pertinente que, dans le cadre de notre ce travail, c'est uniquement de la «rationalité instrumentale» dont il est question. Ensuite, par «régime politique», nous

⁵ Gonnin Albert, «Les Tura de l'ouest de la Côte d'Ivoire» dans *Les ethnies ont une histoire*, sous la direction J.-P. Chrétien et G. Prunier, Paris, Karthala, 1989, p.167.

⁶ Poutignat Philippe et Jocelyne Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, Quadrige, 2008, p.9.

⁷ Boudon Raymond, «Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique?», *Sociologie et sociétés*, Vol. 34, No. 1, 2002, p.22.

désignons le mode d'aménagement du pouvoir d'État, mais aussi la pratique qui en découle. Pour Bratton et Van de Walle: "Political regimes are sets of political procedures—sometimes called the rules of the political game— that determine the distribution of power."⁸ Enfin, le sens de la notion d'ethnie est d'une complexité telle qu'il «dépend du contexte dans lequel il est employé et de la tradition théorique à laquelle se rattache l'emploi en question.»⁹

En effet, le primordialisme «postule une spécificité des attachements ethniques basée sur le caractère ineffable, irrationnel et profondément ressenti des sentiments qu'ils inspirent.»¹⁰ Eller et Coughlan expliquent très bien le sens des trois postulats principaux du primordialisme, à savoir : apriori, ineffable et affect.¹¹ Tout d'abord, l'apriorisme signifie que les identités, ou les différentes formes de solidarité entre les hommes, sont conçues comme étant naturelles. Sous cet angle, les chercheurs diraient que les groupes ou les communautés ethniques n'ont aucune source sociale. C'est l'idée que les individus ne peuvent avoir une identité autre que celle qu'ils acquièrent en venant au monde, c'est-à-dire à la naissance. Ensuite, par ineffable, il faudrait entendre l'impossibilité des chercheurs primordialistes d'expliquer le fait que les membres d'un groupe ethnique ne puissent résister aux éléments de leur identité (culture et langage par exemple) tellement que ces derniers seraient forts. C'est dans cette perspective que, pour expliquer les phénomènes sociopolitiques, les primordialistes avancent des arguments qui sont principalement de deux ordres : biologiques et naturels. Enfin, l'affectivité désigne le fait que le primordialisme soit une question de sentiments, d'émotions naturelles, d'où l'importance qu'il accorde aux liens de sang, de parenté, d'ethnie. Par exemple, Peterson explique les violences ethniques en se basant sur le rôle que remplissent les «émotions» telles que la peur, la haine et le

⁸ Bratton Michael et Van de Walle, *Democratic Experiments in Africa*, Cambridge, Cambridge university press, 1997, p.9.

⁹ Brubaker Rogers, «Au-delà de l'identité», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/3, 139, p.71.

¹⁰ *Op. cit.*, Poutignat Philippe et Jocelyne Streiff-Fenart, p.96.

¹¹ Eller Jack et Reed Coughlan, «The Poverty of Primordialism: The demystification of ethnic attachments», *Ethnic and Racial Studies*, 16:2, 1993, pp.183, 202.

ressentiment. Selon lui : “Emotion is a mechanism that triggers action to satisfy a pressing concern.”¹²

En adoptant une approche primordialiste, les chercheurs sont incapables de fournir des explications convaincantes sur la formation de phénomènes sociaux. Se bornant sur le «pourquoi» des phénomènes sociaux, ils perdent de vue le «comment.» Or, il nous semble que l’essentiel repose sur le «comment.» Plus problématique encore, une acception essentialiste des identités peut servir de «powerful ideological excuse»¹³ permettant de justifier des inégalités sociales. En ce sens, Alain Accardo voit juste en affirmant qu’il s’agit d’un : «essentialisme qui commence presque toujours en ethnocentrisme et qui ne finit que trop souvent, dans la logique de la lutte pour la domination, en racisme et en ethnocide. Il faut affirmer nettement qu’une telle conception, [...] ne présente aucun fondement scientifique.»¹⁴ Nulle surprise donc que plusieurs africanistes aient cherché à «mettre en cause les explications primordialistes du tribalisme.»¹⁵

Eller et Coughlan vont plus loin en soulignant que plusieurs chercheurs auraient d’ailleurs mal interprété les travaux de Shils (considéré comme étant le père du primordialisme) et de Geertz.¹⁶ Selon eux, le primordialisme est une théorie vide sur le plan théorique et indéfendable sur le plan empirique :

«The entire foundation upon which primordialism is built is faulty. [...] It offers no mechanism for the genesis of its phenomena, nor does it recognize or explicate any significant relationship between ethnic attachments and the ongoing social experiences of ethnic members. This failure is due in general to the enlistment into a tradition which has no

¹² Peterson Roger, *Understanding Ethnic Violence: fear, hatred and resentment in twentieth-century Eastern Europe*, England, Cambridge University Press, 2002, p.17.

¹³ *Op. cit.*, Eller Jack et Reed Coughlan, p.194.

¹⁴ Accardo Alain, *Introduction à une sociologie critique*, Lire Bourdieu, Marseille, Agone, 2006, p.24

¹⁵ *Op. cit.*, Poutignat Philippe et Jocelyne Streiff-Fenart, 105.

¹⁶ *Ibid.*, p.183.

real language to talk about emotion and attachment. [...] We advocate dropping it from the sociological lexicon.»¹⁷

Dans la même perspective critique, nous pouvons reprocher à Huntington¹⁸ de surestimer le rôle des cultures et de la religion tout en sous-estimant celui des régimes politiques, c'est-à-dire les structures politiques dans lesquelles ont lieu les conflits. Bref, raisonner en termes primordialistes, c'est supposer que l'ethnicité est une question de liens sanguins, naturels, immobiles, objectifs et fixes. Ce raisonnement primordialiste nous paraît stérile sur le plan théorique, et dangereux sur le plan pratique.

Le moment est venu de présenter les perspectives que nous privilégions dans le cadre de cette étude : l'instrumentalisme et du constructivisme.

D'une part, l'hypothèse principale qui sert de toile de fond aux travaux instrumentalistes peut se résumée ainsi : «l'ethnicité ne peut être que politique (*political ethnicity*) puisque c'est précisément la fonction d'organisation d'intérêts politiques qui la définit.»¹⁹ Sous ce prisme, la cause ultime des manipulations ethniques repose sur une compétition économique et politique. Cela implique que le facteur ethnique n'est «pas un donné, un état, mais une construction historique, en interaction permanente avec les dynamiques sociales, politiques et économiques globales dont sa production est indissociable.»²⁰ L'idée selon laquelle les acteurs sont en mesure d'effectuer des choix rationnels est fondamentale dans la théorie instrumentaliste. Dans cette perspective, il est admis «que toute action comporte un coût et un bénéfice et que l'acteur se décide toujours pour la ligne d'action qui maximise la différence entre les deux.»²¹ Bertrand Badie abonde dans le même sens en affirmant que, pour saisir les questions identitaires, «...il

¹⁷ *Op. cit.*, Eller Jack et Reed Coughlan, pp.194,195.

¹⁸ Lire: *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York, Simon and Schuster, 1996.

¹⁹ *Op. cit.*, Poutignat Philippe et Jocelyne Streiff-Fenart, p.110.

²⁰ Porteous Jaquet Christophe, «L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne», *Politique étrangère*, No.2, 2003, p.314.

²¹ *Op. cit.*, Boudon Raymond, p.11.

faut partir de l'hypothèse que les acteurs politiques cherchent à se saisir de symboles [...] de manière à mobiliser le maximum d'individus en soutien à leur projet politique.»²² En fait, dans les analyses instrumentalistes, il y a l'idée que les acteurs, individuels et collectifs, bien que subissant des contraintes institutionnelles, ont quand même une marge de manœuvre dans leur prise de décision : c'est le néo-institutionnaliste de choix rationnel. Ici, nous admettons que les forces structurelles, internes et externes, délimitent les stratégies d'instrumentalisation des identités ethniques propres à un régime donné : «For instance, in societies where institutions are weak and/or where the relevant political norms have not been fully absorbed into consciousness of the political class or population at large, individual agency certainly matters more.»²³

Le paradigme instrumentaliste est utilisé par plusieurs chercheurs pour expliquer les conflits ethniques qu'ont connus plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Malgré la diversité des cas étudiés, la variable socio-économique s'impose comme dénominateur commun. Avec cette approche, nous comprenons mieux les raisons pour lesquelles, dans un régime unipartiste, les acteurs politiques auront tendance à manipuler des facteurs identitaires plus restrictifs (castes, hiérarchie sociale, etc.), tandis que dans des régimes multipartistes, ils joueraient plutôt sur des critères qui sont plus inclusifs (religion, région d'origine, langue, etc.). Si l'insistance sur des critères inclusifs conduit à des identités macro, l'activation des critères restrictifs ou, pourrait-on dire exclusivistes, débouche plutôt sur des identités micro. Mais dans les deux cas de figure, l'objectif est le même : augmenter ses chances de gagner les élections s'il s'agit d'un parti politique, et du point de vue de l'électorat, augmenter ses chances d'appartenir au camp des vainqueurs. C'est exactement ce que Posner met en évidence dans son étude comparée entre la

²² Badie Bertrand, *Nouveaux mondes*, Le Monde Interatif/CNRS Éditions, Paris, 2012, pp.259 et 261.

²³ Magnusson A. Bruce and John F. Clark, «Understanding Democratic Survival and Democratic Failure in Africa: Insights from Divergent Democratic Experiments in Benin and Congo Brazzaville», *Society for Comparative Study of Society and History*, 2005, p.555.

Zambie et le Kenya : «In most African countries, this means that one-party elections will revolve around tribal, subtribal, or clan differences (because these tend to divide electoral constituencies), whereas multiparty elections will revolve around regional, linguistic, or in some cases religious cleavages (because these tend to be national in scope).»²⁴

Romain Bertrand donne un exemple similaire en dévoilant la manière dont l'élite priyayi, en Insulinde, a habilement su empêcher l'ascension protocolaire des familles de basse extraction en profitant de son contact avec le colon hollandais. Pour comprendre son argumentation, il propose de se demander «[...] de quelle manière les colonisés instrumentalisèrent le système colonial, en mettant leur relation avec l'envahisseur au service de combats et de débats internes à leur société.»²⁵ Chez Romain Bertrand, l'extraversion est une idée constante.

D'autre part, nous voulons insister, à l'image des constructivistes, sur le fait que toute forme d'identité est une donnée «construite, fluide et multiple.»²⁶ Les identités ethniques auxquelles nous faisons référence dans le cadre de ce travail n'échappent pas à ce principe constructiviste ; elles changent dans l'espace et dans le temps. C'est exactement l'inverse des théories primordialistes qui impliquent que les identités sont des données qui sont acquises, non pas par un processus de socialisation, mais plutôt par un processus biologique. Ainsi, l'intérêt de ce paradigme est qu'il nous éclaire sur l'idée trompeuse selon laquelle les identités ethniques sont des données sociales concrètes. C'est dans cette perspective épistémologique que les constructivistes dénoncent la réification des groupes ethniques. Ainsi, notre travail ne se limite pas à affirmer que les régimes politiques manipulent les identités ethniques. Il consiste aussi à attirer l'attention sur le fait que l'instrumentalisation politique des ethnies passe par leur

²⁴ Posner Daniel, «Regime Change and Ethnic Cleavages in Africa», *Comparative Political Studies*, 40 (2007), p.1308.

²⁵ Romain Bertrand, «La rencontre coloniale, une affaire de mœurs ? L'aristocratie de Java face au pouvoir hollandais à la fin du 19ème siècle», *Genèses*, n° 43, juin 2001, pp. 35.

²⁶ *Op. cit.*, Brubaker Rogers, «Au-delà de l'identité», p. 66.

réification. Or, pour reprendre les mots de Denis-Constant Martin, «les identités changent comme les individus changent d'identité. Il n'y a là-dedans rien d'essentiel, de primordial, d'ancestral, d'atavique ; tout est dans l'évènement.»²⁷ Kanchan Chandra abonde dans le même sens: «Ethnic identities can change even in the short term as individuals combine and recombine elements from their fixed set of attributes differently. Furthermore, a common history does not distinguish ethnic groups but is a product of some process by which ethnic groups are mobilized.»²⁸ Dans le même ordre d'idées, Claude Meillassoux remarque que «l'appel de certains politiciens à l'appartenance ethnique est toujours fondée sur une l'idée trompeuse qu'elle coïnciderait nécessairement avec des intérêts communs et exclusifs.»²⁹ Conscients de la dimension volatile des identités ethniques, les constructivistes sont très soucieux du contenu que les chercheurs injectent dans la notion d'identité ethnique. Selon Brubaker, grand penseur constructiviste, la réification est trompeuse autant sur le plan épistémologique qu'ontologique. Son concept de «groupisme» résume bien cette idée centrale :

«I mean by 'groupism' the tendency to treat ethnic groups, nations and races as substantial entities [...] Reification is a social process, not simply an intellectual bad habit. As a social process, it is central to the practice of politicized ethnicity. [...] But we should avoid unintentionally doubling or reinforcing the reification of ethnic groups in ethnopolitical practice with a reification of such groups in social analysis. [...] And it means taking as a basic analytical category not the "group" as an entity but groupness as contextually fluctuating conceptual variable.»³⁰

Formatted: French (Canada)

En définitive, contrairement aux postulats primordialistes, les postulats instrumentalistes et constructivistes nous seront d'une grande utilité dans ce travail.

²⁷ Martin Denis-Constant, *Cartes d'identité : comment dit-on "nous" en politique?*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994, p.28.

²⁸ Chandra Kanchan, «What is ethnic identity and does it matter?» *Annual Review of Political Science*, 2006, p.420.

²⁹ Maillassoux Claude, «Fausses identités et démocraties d'avenir», dans *Identités et démocraties*, sous la direction de Patrice Yengo, Paris, L'Harmattan, 1997, p.33.

³⁰ Brubaker Rogers, «Ethnicity without groups», *Archives européennes de sociologie*, XLIII, 2, 2002, pp. 164,166 et167.

Par ailleurs, deux facteurs essentiels caractérisent l'arène politique dans laquelle se manifestent la construction et l'instrumentalisation des identités ethniques : le néopatrimonialisme et le présidentielisme. Il est clair que ces deux facteurs ne sont pas sans rappeler plusieurs États africains. Précisons ici chacun d'eux.

D'une part, le néopatrimonialisme est un mécanisme de gestion politique centré sur l'appropriation privée et politique des fonctions et ressources publiques. Pour Bratton et Van de Walle :

«Authority is entirely personalized, shaped by the ruler's preferences rather than any codified system of laws. The ruler ensures the political stability of the regime and personal political survival by providing a zone of security in an uncertain environment and by selectively distributing favors and material benefits to loyal followers who are not citizens of the polity so much as the ruler's clients.»³¹

Pour Jean-François Bayard, «potentiellement, toute décision relevant de la souveraineté de l'État donne matière à gain.»³² Une fois que nous avons compris cela, nous arrêtons d'être surpris par le fait que «la revendication identitaire passe souvent par une reconstruction ou une conquête de l'État.»³³ Sur ce point, Paul Chambers précise que le critère principal d'appartenance aux réseaux néopatrimoniaux «repose sur la capacité à intégrer l'entourage présidentiel, qui se fonde lui-même sur des critères familiaux-les épouses, les frères, les neveux-, sur des critères ethniques, mais aussi sur l'appartenance aux réseaux d'officiers [...]»³⁴ Bref, l'essentiel est de comprendre que le néopatrimonialisme constitue un environnement sociopolitique fertile pour les entrepreneurs politiques qui, une fois au pouvoir, deviennent, pourrions-nous dire, des entrepreneurs économiques.

³¹ *Op.cit.*, p.61, Bratton Michael et Van de Walle.

³² Bayart Jean-François dans *L'État en Afrique, La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989, p.108.

³³ *Op. cit.*, p.289 et p.295. Coulon Christian.

³⁴ Chambers Paul, «Guinée : Le prix d'une stabilité à court terme», *Politique africaine*, no 94, juin 2004, p.131.

D'autre part, le présidentielisme sert de catalyseur au pouvoir exercé par les dirigeants, ce qui intensifie, les enjeux entourant les pertes et les victoires électorales. Ce régime est construit sur la surdomination du président; l'ensemble des règles formelles *et* informelles favorisent le président. La toute-puissance d'un seul individu, le président, est un élément majeur pour mieux comprendre l'instrumentalisation de l'ethnicité. D'une part, le bénéfice obtenu en mettant la main sur l'institution présidentielle est tellement élevé qu'il pousse les acteurs à utiliser toutes les stratégies possibles, même celles qui peuvent être dangereuses, pour parvenir à leur fin. La mobilisation ethnique, voire même la violence ethnique, en fait donc partie. De plus, ce régime octroie à la personne du président des pouvoirs si importants que, s'il le décide, il peut jouer la carte ethnique comme bon lui semble. Même si des contre-pouvoirs voulaient s'opposer à cette stratégie, ils leur seraient difficile d'y parvenir étant donné leur faiblesse structurelle par rapport au pouvoir du président. Le célèbre texte de Linz sur «les périls du présidentielisme» prend ici tout leur sens. La thèse de Linz suggère la primauté du «régime flexible» qu'est le parlementarisme sur celui de la «rigidité» incarné par le présidentielisme. Selon Linz :

«Presidentialism is ineluctably problematic because it operates according to the rule of "winner-take-all" [...] with all the potential for conflict such games portend. [...] The zero-sum game in presidential regimes raises the stakes of presidential elections and inevitably exacerbates their attendant tension and polarization.»³⁵

Ce jeu à somme nulle, conséquence fondamentale du présidentielisme, a bien sûr un impact direct sur la mobilisation de l'ethnicité : il l'attise inévitablement. Partant de constat, le parlementarisme, contrairement au présidentielisme, n'aurait-il pas rendu la manipulation politique de l'ethnicité moins nécessaire dans le jeu politique guinéen ? Nous sommes plutôt

³⁵ Linz Juan, "The Perils of Presidentialism," and "The Virtues of Parliamentarism," *Journal of Democracy*, p.56.

tentés à répondre par l’affirmative. Le consociationnalisme, tel que pensé par Lijphart, pourrait également faciliter le partage des ressources étatiques tout en rendant les luttes interethniques moins attrayantes. Car, dans le consociationnalisme, la «politique à somme nulle» est substituée par une «politique des coalitions»³⁶ entre les représentants des différentes communautés qui aspirent au pouvoir.

La politisation de l’ethnicité, engendrée par le néopatrimonialisme et le présidentielisme exacerbés, sont des caractéristiques communes à beaucoup d’États africains, et il est important de rappeler que celles-ci trouvent, en partie, leurs racines dans les systèmes politiques mis en place lors de la colonisation. Gonnin explique que :

«L’administration coloniale a, à partir de critères parfois contestables, délimité des territoires ethniques en réifiant et en clôturant dans un espace aux frontières rigides des groupes de populations qui, en réalité, évoluent, se construisent, se déconstruisent et se disputent leurs membres dans un espace ouvert.»³⁷

De même, en citant Jürgen Osterhammel, Herbst soutient que les frontières interétatiques du continent africain n’ont pas été définies en tenant compte de la variable identitaire : “Osterhammel is correct in arguing that the Europeans established territorial-states, rather than nation-states, in Africa.”³⁸

Maintenant que notre cadre théorique est clair, tournons-nous vers notre méthodologie de travail.

Méthodologie

³⁶ *Ibid.*, pp.25-41.

³⁷ *Op. cit.*, Gonnin Albert, p.173.

³⁸ Herbst Jeffrey, *States and power in Africa*, Princeton, Princeton University Press, 2000, p.94.

A travers une étude de cas monographique,³⁹ nous ferons une analyse comparative des stratégies employées par trois régimes politiques guinéens pour instrumentaliser, chacune à sa façon, les identités ethniques : un régime autoritaire fermé (1958-1984), un régime autoritaire électoral (1993-2008) et un régime multipartisme ouvert (2010-2013). Les références utilisées dans ce travail sont théoriques et empiriques. Nos données théoriques sont constituées d'une quarantaine d'articles et d'ouvrages rédigés par des auteurs qui ont énormément enrichi la littérature portant sur l'ethnicité, à la fois en Afrique subsaharienne et en Guinée. À cela, notre étude est alimentée par les données issues d'une enquête de terrain effectuée en Guinée, de juin à août 2012. Cette enquête porte essentiellement sur des entrevues, au cours desquelles nous avons questionné des citoyens guinéens, d'ethnicité peule, sur les représentations qu'ils se font de la manipulation de l'ethnicité en Guinée. À cet égard, quelques points méritent d'être éclaircis afin de permettre aux lecteurs d'apprécier notre étude, sans confusion, ni mésinterprétation aucune.

Premièrement, notons que tous nos entretiens se sont passés à Conakry, c'est-à-dire la capitale guinéenne, avec des hommes et des femmes qui sont tous membres de la communauté peule. Mais ils sont originaires de villes et de villages différents et pratiquent des professions variées, s'ils ne sont pas au chômage. Ce sont notamment des commerçants, des étudiants, des chauffeurs de taxi, des enseignants, des éleveurs, des journalistes, des imams, des ménagères, des fonctionnaires, des jeunes au chômage et des cadres retraités.

Deuxièmement, nos entrevues se sont limitées à des citoyens d'ethnicité peule. Deux raisons expliquent ce choix. La première est que le temps et les moyens financiers dont nous disposions pour notre enquête nous obligeaient à limiter notre échantillon; étant moi-même

³⁹ Gazibo Mamoudou et Jane Jenson. *La politique comparée: fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, p.52.

d'ethnicité peule, il m'était plus facile d'effectuer une prise de contacts rapide avec des membres de la cette communauté. Le temps qu'il faut pour établir des liens de confiance, surtout pour parler de sujets délicats, étant limité, j'ai misé sur les ressources humaines dont je disposais. Toutefois, un argument scientifique est aussi avancé. Tout d'abord, ces entretiens ne servent que de complément à une analyse qui, elle, porte sur toutes les communautés ethniques, en s'appuyant sur la littérature secondaire. Ensuite, la communauté peule ayant été la cible des plus grandes violences étatiques de l'histoire post-coloniale du pays, les représentations que se font les membres de cette communauté de la politisation de l'ethnicité sont tout à fait pertinentes pour comprendre ces mécanismes. Certes, il doit être bien précisé que je ne vais pas généraliser pour l'ensemble de la population guinéenne à partir du seul contenu de mes entretiens avec des citoyens peuls. Mais je maintiens que ces entretiens, étant donné l'histoire des relations complexes entre l'État et les citoyens peuls, peuvent jeter un regard très éclairant sur les processus d'instrumentalisation de l'ethnicité en Guinée.

Succinctement, en vue de bien saisir la portée de notre analyse empirique qui suit, il importait, au préalable, de clairement exposer ses fondements, c'est-à-dire : notre approche hybride, le type de données utilisées, les limites de notre enquête et, enfin, les raisons qui justifient le choix de trois régimes spécifiques parmi cinq au total.

3- Analyse empirique

3.1 Bref rappel historique

Pour faciliter la lecture pour ceux qui sont peu familiers avec l'histoire politique de la Guinée postcoloniale, nous résumerons ici quelques événements et dynamiques qui ont marqué l'histoire de cet État et qui permettront de mieux comprendre l'analyse empirique qui suit.

Rappelons qu'il s'agit d'un pays d'Afrique de l'ouest qui a connu cinq régimes politiques dans l'intervalle de 1958 à nos jours. Chronologiquement, ce sont les régimes suivants : autoritaire fermé (1958-1984), fermé (1984-1993), autoritaire électoral (1993-2008), transitoire (2008-2010) et multipartiste ouvert (2010-2013). Cependant, notre travail ne portera pas sur l'ensemble de ces régimes.

Rappelons que la Guinée a été une colonie française, faisant partie de ce qui s'appelait alors l'Afrique occidentale française (AOF). Son histoire contemporaine détonne par rapport aux autres colonies françaises principalement parce qu'elle aura été la seule à avoir rompu ses liens avec la puissance coloniale, et de l'avoir fait d'une manière aussi directe. En 1958, soit un an après l'accession à l'indépendance de la première colonie sub-saharienne, le Ghana, le gouvernement français propose à ses colonies de choisir par référendum si elles veulent devenir indépendantes ou rester dans la 'Communauté française'. La Guinée est alors la seule à voter pour l'indépendance. La rupture est brutale : la Guinée doit alors construire un nouvel État, sans l'appui technique et politique de l'ancienne puissance coloniale, mais sans non plus les ficelles néocoloniales qui y étaient rattachées. La ferveur nationaliste et révolutionnaire, comme nous le verrons, se transformera toutefois en un virage autoritaire et violent.

Par ailleurs, tout comme dans les autres colonies, les politiques coloniales ont contribué à façonner l'acuité des identités ethniques, à accentuer les différences, à politiser l'importance de l'ethnicité au détriment d'autres formes identitaires, notamment via le développement de la fonction publique et des postes salariés qui s'y rattachent, et à partir de 1945, la création de postes électifs locaux. À cette époque, les identités ethniques se cristallisent autour de quatre catégories identitaires : la communauté peule qui est majoritaire en Moyenne-Guinée; la communauté soussou est majoritaire en Basse-Guinée; la communauté malinké est majoritaire en

Haute Guinée et, enfin la communauté forestière, catégorie dont le nom révèle clairement son caractère construit et contemporain. Ces catégories conserveront, jusqu'à aujourd'hui, leur statut prépondérant dans l'arène politique.

3.1 Instrumentalisation des identités ethniques dans un régime autoritaire fermé

(1958-1984)

Le régime autoritaire fermé, sous le règne de Sékou Touré, a été marqué par une instrumentalisation de l'ethnicité qui s'est concrétisée par la violence extrême et les tensions interethniques. Trois caractéristiques propres à ce régime expliquent la forme de cette politisation de l'ethnicité : le discours révolutionnaire, le parti unique et la guerre froide.

Le 28 Septembre 1958, la Guinée obtient son indépendance suite à un référendum qui lui permettait de choisir entre l'indépendance politique et faire partie de la communauté française d'Afrique occidentale. Parmi toutes les anciennes colonies françaises, la Guinée est l'unique pays qui a voté «non» dans le cadre de ce référendum. C'est pourquoi, il est difficile de saisir l'instrumentalisation de l'ethnicité sous ce régime sans tenir compte du contexte «révolutionnaire» dans lequel la Guinée est devenue un État souverain. Un discours révolutionnaire a alors structuré l'ensemble du jeu politique. Ainsi, dès son origine, ce régime, en mettant fin à la colonisation française en Guinée, a essayé de peindre ses opposants sociopolitiques en «traîtres» et en «ennemis du peuple», ce qui lui permettait, tout à la fois, de critiquer l'impérialisme et d'empêcher la genèse d'une opposition domestique forte. L'ampleur de cette critique de l'impérialisme vaudra à ce régime une remarquable notoriété panafricaine. Mais entre cette notoriété et l'instrumentalisation de l'ethnicité dans le pays, le contraste est immense. A l'échelle nationale, le régime désigne une communauté ethnique comme étant le

symbole du «mal et de l'horreur, ce qu'il aurait autorité, pour le bien de tous, de détruire.»⁴⁰ La répression à caractère ethnique passe à une vitesse supérieure lors de l'agression portugaise en 1970. Dès lors, le régime révolutionnaire a commencé à cibler, de manière particulière, les membres de la communauté peule qu'il considère comme «ennemis du peuple.» Cela dit, nous ne voulons pas insinuer que ce sont uniquement des membres de cette communauté qui ont été victimes de la violence exercée par le régime révolutionnaire à partir de 1970. Mais plutôt qu'ils l'ont été, pourrait-on dire, de manière plus «instrumentalisée». Elizabeth Schmidt remarque par exemple que :

«While tensions between the Peul and other ethnic groups attracted the most attention, cross-ethnic strains were not limited to these. In the multiethnic forest region. Malinke men were disproportionately influential.»⁴¹

Le régime «soupçonne» les hauts cadres de l' «ethnie peule» d'être les complices du complot mené par le Portugal en 1970. C'est Diallo Telli, ancien secrétaire général de l'O.U.A (Organisation de l'unité africaine), qui serait le commanditaire principal du complot.

Comme le souligne Yacine, en juillet 1976, «Sékou Touré proclame haut et fort : je déclare la guerre aux Peulhs.»⁴² Dans ce passage, les aspects «ethnocentriste» et «réifiant» du discours tenu par le régime révolutionnaire sont clairs. Parallèlement, ce discours permettait au régime de légitimer les discriminations ethniques que certains Guinéens subissaient au quotidien. Par exemple, Yacine note que «plusieurs jeunes peuls se sont vus refuser des bourses d'étude même quand ils étaient les plus méritants.»⁴³ Ce qui conduira plusieurs analystes, mais aussi la majorité de nos interlocuteurs, à soutenir la thèse suivant laquelle la réalisation de l'unité

⁴⁰ Sow Alpha Mohamed, «Conflits ethniques dans un État révolutionnaire» dans *Les ethnies ont une histoire*, sous la direction J.-P. Chrétien et G. Prunier, Paris, Karthala, 1989, p.389.

⁴¹ Schmidt Elizabeth, *Mobilizing the masses*, Heineman, Portsmouth, NH, 2005, p.156.

⁴² Diallo Boubacar Yacine, *La Guinée, un demi-siècle de politique (1945-2008) : trois hommes, trois destins* Paris, L'Harmattan, 2011, p.174.

⁴³ *Ibid.*, p.174.

nationale fut un leurre pour une grande partie du peuple de Guinée qui, par le jeu des mécanismes d'exclusion des non-révolutionnaires ou par l'exil, se trouvèrent rejetés hors de l'unité nationale. C'est dans ce sens que s'inscrit ce propos de Charles Bernard : «seule la Classe-peuple, en situation de révolution permanente, a droit d'existence. [...] Les anti-peuples doivent être détruits ou mis hors d'état de nuire.»⁴⁴ Ceci fait écho à ce que me racontait un fonctionnaire à la retraite, originaire de la préfecture de Mamou, mais vivant dans le quartier de Kissosso :

«Dans le premier gouvernement de Touré, il y avait plus de Peuls que de Malinkés...Mais à partir des années 1976-1977, notamment suite à l'assassinat de Diallo Telly, la question ethnique est devenue centrale dans la vie politique guinéenne... en s'appuyant sur la révolution, le régime s'est mis à stigmatiser et à attaquer les Peuls... Le régime parlait de complot peul comme si tous les Peuls étaient contre le pouvoir.»⁴⁵

Une autre thèse se dégage chez certains auteurs pour qui les reproches faits aux membres de la communauté peule sont d'un double ordre : économique et moral. Les arguments développés sous cette thèse présentent les pratiques du régime comme étant «légitimes». Dans le passage qui suit, Alpha Sow résume bien cette perspective :

«Au niveau économique, le discours officiel était le suivant : les Peul ne participent pas au programme élaboré par le P.D.G. Ils sont désignés comme des spécialistes du navétanat. Cette attitude est savamment adoptée pour saboter le programme agricole et faire échouer les brigades agricoles créées à cet effet. [...] Au niveau moral, le Fouta est présenté comme une région où la débauche et l'alcoolisme avaient atteints des proportions inquiétantes.»⁴⁶

⁴⁴ *Op.cit.*, p.146, Bernard Charles.

⁴⁵ Entretien à Kissosso, le 10 Août 2012.

⁴⁶ *Op.cit.*, pp.399-400, Sow Alpha Mohamed.

Sur le plan économique, une ménagère, originaire de la préfecture de Dinguiraye, m'expliquait que tous les régimes politiques guinéens ont tendance à associer la montée du prix de certaines marchandises à l'appartenance ethnique de ceux qui les revendent :

«Si le prix de la cigarette ou du sac de riz augmente, on accuse les Peuls. Si le prix des pièces détachées de voiture augmente, on accuse les Malinkés. En fait, c'est comme si chaque ethnie était spécialisée...on a même l'impression que tous les gendarmes sont des Forestiers et que la police est malinké.... Cela est valable autant pour les anciens régimes que le régime actuel.»⁴⁷

Notons ici que la stratégie consistant à accuser les uns et les autres en fonction de leurs occupations professionnelles est d'autant plus fonctionnelle, surtout dans une ville, comme Conakry, où le commerce des denrées de première nécessité (riz, sucre, huile de palme, etc.) est généralement effectué par des membres de la communauté peule.

En outre, à en croire les affirmations d'un *karamoko tidjaniankho* (enseignant du coran qui se revendique de la branche *tidjane* de l'islam) âgé de 59 ans, originaire de la préfecture de Mali, mais résidant dans le quartier de Hamdallaye, sous le régime révolutionnaire, la manipulation des identités ethniques passait aussi par l'abolition de certaines pratiques, pourrait-on dire esclavagistes, ainsi que par la promotion du *wahhabisme* (branche islamique orthodoxe) qui est différente de celle qui était valorisée par les aînés des communautés peules : la *tidjanya* :

«Le fait que le premier régime ait aboli l'esclavage en Guinée n'a rien à avoir avec son agenda révolutionnaire...Son objectif était de déstabiliser le pouvoir des nobles peuls qui possédaient des *matjoubhe* (esclaves dans la langue peule) à leur disposition. [...] C'est aussi pour créer des divisions au sein des hiérarchies sociales peules (nobles vs esclaves) que ce régime a choisi beaucoup de *matjoubhe* parmi ceux qui devaient aller en Arabie Saoudite pour apprendre le *wahabisme* ... sachant

⁴⁷ Entretien à Lambanyi, le 28 juin 2012.

pertinemment que c'est la *tidjanya* qui est recommandée et pratiquée par les sages (nobles) du Fouta Djallon.»⁴⁸

Il faut savoir que le Fouta Djallon, région de la Guinée où les Peuls sont numériquement majoritaires, est organisé sur la base d'une hiérarchisation des habitants en deux principales classes sociales endogames: descendants de nobles et descendants d'esclaves. D'après le même interlocuteur, «ces esclaves étaient soit des captifs (originaires de communautés ethniques non peule), soit des jeunes qui venaient apprendre le coran au Fouta Djallon.»⁴⁹ Étaient considérés nobles, les membres de la communauté peule qui n'étaient ni des captifs, ni des individus venus apprendre l'islam au Fouta Djallon. Ici, l'essentiel réside, non pas dans la véracité des propos de notre interlocuteur, mais bien dans l'interprétation «instrumentaliste» qu'il fait du discours révolutionnaire sur l'Islam ainsi que de la décision du parti unique (PDG) d'abolir une forme d'esclavage qui, pendant plusieurs décennies, a non seulement servi de structure sociopolitique à la communauté peule, mais aussi de main d'œuvre à ses nobles.

Dans un pays majoritairement musulman, la référence au coran devient de facto une stratégie efficace à la disposition du régime. Dans ce contexte, le discours révolutionnaire sur l'Islam et les pratiques dictatoriales du parti unique sont des facteurs complémentaires. A titre illustratif, dans *Révolution et religion*, nous pouvons lire : «L'islam, aussi bien que la Révolution, privilégie le Peuple, la démocratie, la justice, la fraternité, le travail, la solidarité, l'indépendance, la dignité. Ils sont en communion dans leur opposition à l'impur, à la mystification, à l'exploitation de l'homme par l'homme, au tribalisme et au racisme.»⁵⁰ Ce discours suggère que les vertus de l'islam sont en harmonie avec les politiques du parti unique.

⁴⁸ Entretien à Koloma, le 8 juillet 2012.

⁴⁹ *Ibid.*, 8 juillet 2012.

⁵⁰ Touré Sékou, *Révolution et religion*, tome XXVI, Imprimerie nationale Patrice Lumumba, Conakry, 1980, p.9

Au temps du parti unique, ce n'étaient pas les membres de diverses communautés qui étaient manipulées dans un environnement multipartiste qui est à la merci d'entrepreneurs politiques. Cela réduisait, voire annulait, les pressions politiques internes auxquelles le régime aurait pu être confronté. Mais malgré que le poste de chef d'État n'était pas en jeu, les tensions interethniques étaient prédominantes, car le discours révolutionnaire divisait le peuple en deux camps principaux : révolutionnaires et anti-révolutionnaires. Le premier président de la Guinée faisant l'éloge du parti unique en ces termes : le «parti-État» est «l'énergie et la boussole de cette Révolution populaire en Guinée, [...] elle brisera tous ses ennemis [...] en aguerrissant toujours davantage le Peuple de Guinée dont il est l'instrument fidèle.»⁵¹

Si le discours révolutionnaire et le parti unique rendaient impossible l'émergence de forces politiques internes, même en cas de massacre ethnique, la guerre froide l'a plutôt facilitée. Car, la logique de compétition entre les deux blocs écartait toute considération d'ordre humanitaire. À la rigueur, l'ingérence pouvait se faire au nom de la lutte contre la présence de l'autre bloc. Pour les dirigeants guinéens, cette crainte d'ingérence internationale était encore plus faible si nous considérons le fait que la Guinée ne supportait ni les États-Unis ni l'URSS. Pour désigner les avantages de cette position, Adamolekun Ladipo parle de «neutralité positive.»⁵²

En fait, l'un des effets indéniables de la période bipolaire est la faiblesse des pressions politiques externes. Sur ce point, Cédric Jourde met bien la lumière les stratégies subtiles d'extraversion adoptées par plusieurs États autoritaires d'Afrique subsaharienne : «During the Cold War, state elites in various African authoritarian states skillfully exploited the small maneuver space available to them by framing their domestic politics in terms of the global

⁵¹ *Op.cit.*, p.421. Touré Sékou, *Qualifier le pouvoir populaire*, tome XXII.

⁵² Ladipo Adamolekun, «The quest for a national identity», dans *Sékou Touré's Guinea : an experiment in nation building*, London, Methuen & Co Ltd, 1976, p.119.

struggle between Communism and capitalism.»⁵³ Ce qu'il faut surtout comprendre est que, ni la crainte d'ingérence internationale, ni les effets d'une opposition domestique forte, ne pesait lourdement sur le régime révolutionnaire. Dans ce cas de figure, il lui était possible de torturer, voire de massacrer le peuple, ou plutôt une partie du peuple, sans aucune crainte considérable. Les deux autres régimes qui le succèdent, et qui sont examinés dans les prochaines sections, feront face à des pressions, internes et externes, qui sont beaucoup plus nombreuses et effectives.

Bien que la Guinée ait choisi la «neutralité positive» au temps de la guerre froide, le régime révolutionnaire a bien su instrumentaliser le clivage entre communisme et impérialisme pour justifier ses luttes sociopolitiques domestiques. Mais là où la manipulation politique de l'ethnicité se pose et s'impose, c'est lorsque les opposants politiques sont arbitrairement associés aux membres d'une communauté ethnique donnée. En quelque sorte, un passage décisif de *La révolution culturelle* pourrait servir de confirmation à notre argument :

«Le malheur n'est pas que l'impérialisme croit réussir sa sale besogne en Afrique. Le malheur pour notre continent est qu'il trouve des Africains sans dignité et sans patriotisme prêts à exécuter docilement les ordres de l'étranger contre la stabilité et la grandeur de leurs propres nations.»⁵⁴

Mais, selon un attaché de presse de l'union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), principal parti de l'opposition dans le régime actuel, derrière cette critique de l'impérialisme, associé à la figure du «blanc», se cachait une volonté du régime révolutionnaire de chasser, de la Guinée, les étrangers africains qui se prennent pour des blancs, c'est-à-dire les Peuls :

«Dans la hiérarchie des ethnies, on s'est rendu compte que le Peul est plus proche du blanc que du noir...plus proche de la civilisation que de la barbarie...Sékou Touré a compris cela très tôt, et voulait tout faire pour empêcher l'évolution des Peuls...Son régime s'est dit que le colon blanc

⁵³ Jourde Cédric, «The international relations of small neoauthoritarian states : Islamism, warlordism and framing of stability», *International studies quarterly*, 2007, 51, p.486.

⁵⁴ Touré Ahmed Sékou, *La révolution culturelle*, Tome XVII, 3^e Edition, Suisse, Kundig Genève, 1972, p.464.

est parti, mais on fait face à un nouveau blanc qui est plus dangereux et qui ne partira pas...Sa solution était donc de considérer les Peuls comme des gens en visite permanente dans le pays, c'est pour cela que le régime utilise des expressions telles que traîtres ou comploteurs...»⁵⁵

Le contenu de cette entrevue est bien sûr construite sur une logique primordialiste qui, pour l'analyste, est fort contestable. Mais ce qui nous importe ici est justement de comprendre comment le discours du régime de l'époque, mais peut-être aussi celui de nombreuses personnes, construisait une dichotomie ethno-raciale (le Peul «blanc» VS les autres «autochtones»), accolée à un contexte politique (vrais révolutionnaires VS subversifs). Ceci n'est d'ailleurs pas sans rappeler un discours assez semblable au Rwanda, où le régime autoritaire contribuait lui aussi à ce discours sur la «Révolution» menacée par les éléments «subversifs» étrangers, le tout à partir d'une dichotomie héritée de la colonisation : l'étranger 'sémite' (Tutsi) et l'autochtone bantou (Hutu).

Dans l'ensemble, il faut rappeler que c'est l'ensemble des Guinéens qui ont été victimes du régime révolutionnaire dont la maîtrise de la dialectique des contraires (patriotes vs traîtres) est difficile à réfuter. Par exemple, Thierno Bah s'est déjà penché sur la violence politique qu'a connue la Guinée sous le premier régime. Le bilan suivant résume bien ses arguments principaux :

«Dans la balance, on trouve [...] la rupture de l'unité nationale, la dislocation des familles, les violations de plus en plus graves des droits de l'homme avec la liquidation de cinq milles fonctionnaires et l'emprisonnement de plus de cinquante mille citoyens, selon les estimations d'Amnisty international, l'effondrement économique du pays et l'exclusion de deux millions d'exilés.»⁵⁶

⁵⁵ Entrevue dans le quartier de Hamdallaye, au bureau du répondant, le 10 Juillet 2012.

⁵⁶ Bah Thierno, *1954-1984 : Trente ans de violence politique en Guinée*, Paris, L'Harmattan, 2009, p.33.

Charles Diané renchérit : ce régime révolutionnaire «a anéanti les élites traditionnelles de notre pays, les dirigeants militaires, religieux, intellectuels, sociaux et économiques.»⁵⁷

Bref, à la lumière des arguments développés dans cette section, nous comprenons bien comment la révolution, le parti unique et la guerre froide ont façonné l'instrumentalisation des identités ethniques sous le régime autoritaire fermé que la Guinée a connu de 1958 à 1984.

3.3 Instrumentalisation des identités ethniques dans un régime autoritaire électoral

(1993-2008)

Le propos suivant de Soumah, reprenant les mots de Conté, deuxième président guinéen, servira de toile de fond aux arguments principaux qui seront développés dans cette section :

«Alpha Condé est dangereux parce que son jeu repose essentiellement sur les Malinkés qu'il veut convaincre que mon pouvoir est contre eux ; et ceci, depuis 1985 avec le coup d'État avorté du colonel Diarra Traoré et les pillages qui ont suivi. [...] L'intervieweur signale à Lansana Conté qu'on lui reproche sa fameuse phrase «Wo fatara» (vous avez bien fait en soussou) encourageant les pillards et ses partisans soussous qui s'en sont pris aux Malinkés et à leurs biens. Lansana Conté lui répond en ces termes : c'est une phrase malheureuse que j'ai rectifiée le jour même, personne n'a voulu la noter ; et Alpha Condé a prospéré sur cette note pour intoxiquer nos compatriotes de la Haute-Guinée, alors que lorsqu'il déclare «Tout Malinké qui est avec Lansana Conté est un bâtard» on ne réagit pas !»⁵⁸

Le modèle d'instrumentalisation des identités ethniques que la Guinée a connu sous ce régime est déterminé par trois facteurs clés : une gouvernance pragmatique, un parti politique dominant et l'environnement de post-guerre froide dans lequel il opérait. Contrairement au premier régime qui n'hésitait pas à cibler les membres d'une communauté spécifique, celui-ci s'attaquait plutôt aux leaders politiques de l'opposition qu'ils dépeignaient comme des déstabilisateurs potentiels.

⁵⁷ Diané Charles, *Sékou Touré, l'homme et son régime*, lettre ouverte au président Mitterrand, 2^{ème} édition, Paris, Berger-Levrault, 1982, p.29.

⁵⁸ Soumah Maligui, *Guinée : La démocratie sans le peuple*, Paris, L'Harmattan, 2006, p.226.

En effet, la nature pragmatique de son mode de gouverne s'explique par sa capacité à apaiser les tensions interethniques tout en réprimant l'opposition politique dans le but ultime d'assurer sa propre stabilité. Résultats : un équilibre «imparfait» dans partage des ressources et des fonctions étatiques entre les différentes communautés, des violences et des intimidations politiques et une certaine métamorphose des tensions interethniques en des tensions davantage intraethniques.

La primauté des tensions interethniques s'explique par la présence d'un parti politique dominant qui, en monopolisant la présidence, change le lieu d'éclosion des tensions ethniques ; du sommet on passe à la base. Cela signifie que l'organisation sociopolitique pour la défense d'intérêts communautaires laisse la place à des manœuvres plus factionnelles. Les rivalités et tensions entre les acteurs ne visent pas le fauteuil présidentiel, mais des postes payants tels que ceux de ministres, de députés ou encore de membres privilégiés du (PUP), le parti politique dominant. Les entrepreneurs politiques et leurs clients cherchent à intégrer les réseaux clientélistes qui sont contrôlés par le régime. C'est pour cette raison que ce régime était soutenu par des membres appartenant aux diverses communautés ethniques du pays. C'est en tout cas ce que nous pouvons tirer de ce propos de Mike McGovern :

«Bien que le président Conté ait fait beaucoup pour ethniciser la vie politique guinéenne (notamment en monopolisant les positions politiques, les bourses et toutes autres situations de rente pour les Soso [sa communauté]), les élections de 1998 montrent qu'il disposait encore d'un soutien plus que conséquent en Guinée forestière (qui vota pour lui aux dépens de trois candidats originaires de la région) et d'une fraction significative des Fulbe [ou 'Peuls'] et des Maninka [ou 'Malinké'].»⁵⁹

⁵⁹ McGovern Mike, «Conflit régional et rhétorique de la contre-insurrection: Guinéens et réfugiés en septembre 2000, *Politique africaine*, 88, 2002, p.89.

A la limite même, le premier souci de ce régime n'était pas de savoir quelle est la communauté ethnique qui profite le plus des ressources étatiques, mais plutôt quels sont les agents, civils et/ou militaires, qui cherchent à s'accaparer du pouvoir. En s'inspirant de l'analyse de Paul Chambers, on peut donc affirmer que le pragmatisme de ce régime s'explique par la place privilégiée qu'il accorde à l'armée qui constitue une menace interne d'autant plus grande qu'elle peut renverser le pouvoir par la force des armes :

«Le pouvoir de Lansana Conté se fonde plutôt sur un contrôle ferme du jeu politique dont la façade démocratique ne doit pas faire illusion. Il repose également sur le soutien apporté par l'armée [...] Les personnalités susceptibles de faire de l'ombre à Lansana Conté sont d'ailleurs systématiquement écartées, y compris celles qui appartiennent au PUP, le parti du président [...]»⁶⁰

Pour sa part, Michelle Eller rappelle: «As early as June 2007, Conté said in an interview, «I am the boss, the others are my subordinates.»⁶¹ En somme, le pragmatisme de ce régime passe par le cumul de plusieurs mesures : contrôle ferme du jeu politique, neutraliser les opposants politiques sans distinction d'appartenance ethnique, mise en place de réseaux clientélistes ouverts, c'est-à-dire des réseaux dont l'adhésion ne tient pas compte de l'appartenance ethnique, privilégier l'armée. A la lumière de ces propos, il devient plus facile de saisir en quoi la réintégration des cadres de la communauté peule, tout comme les privilèges accordés à l'armée, est aussi un moyen adopté par le régime autoritaire électoral pour assurer sa stabilité politique. A cet égard, le témoignage d'un éleveur de bœufs à la retraite, originaire de la préfecture de Tougué, reflète bien la vision positive que nos interlocuteurs partagent eu égard au régime autoritaire électoral. Son propos est d'autant intéressant qu'il compare les trois régimes sur lesquels porte cette étude :

«Depuis l'indépendance, la manipulation des ethnies est constante. Cependant, je pense que le meilleur régime c'est celui de Conté. C'est le

⁶⁰ *Op. cit.*, pp.129, 130 et 137. Chambers Paul.

⁶¹ *Op. cit.*, p.5. Engeller Michelle.

régime le plus équitable que nous avons eu pour le moment...Le régime révolutionnaire de Touré est le pire. C'est seulement lui qui a parlé de complot peul pour justifier les dégâts matériels et les pertes en vies humaines enregistrés chez les Peuls. Peux-tu imaginer cela ? [...] Pour le régime de Condé [2010-présent], regardez par vous-même. Tous les bons postes sont occupés par les gens de son ethnie. [...] Les tensions interethniques sont très intenses aujourd'hui. [...] Même quand notre équipe nationale de football gagne des matchs en coupe d'Afrique, on demande l'identité ethnique des butteurs. C'est vraiment inquiétant». ⁶²

Cela n'implique pas que l'ethnicité n'est pas instrumentalisée par ce régime, mais plutôt que la manipulation s'effectue de manière plus subtile et voilée. D'où la tendance générale de nos interlocuteurs à faire l'éloge de ce deuxième régime en matière de manipulation ethnique.

Une autre tendance, plus nuancée, est défendue par un nombre restreint de nos interlocuteurs qui estiment qu'il ne faudrait pas naïvement applaudir le régime autoritaire électoral par rapport aux privilèges qu'il octroyait aux membres de la communauté peule.

Le raisonnement est le suivant : le régime en place voulait contrecarrer le pouvoir politique que les membres de la communauté malinké ont eu sous le régime autoritaire fermé (1958-1984) ; et le meilleur moyen pour y arriver était de favoriser les autres groupes ethniques, c'est-à-dire non malinkés. ⁶³ Ménager les uns pour mieux contrecarrer les autres ! C'est par là qu'il faut comprendre les idées d'un fonctionnaire et consultant pour USAID/Guinée, originaire de Labé et qui enseigne la sociologie à l'université de Sonfonia, résumant bien cette vision :

«Lorsque Conté a pris le pouvoir, il y avait, à tous les niveaux, une surreprésentation des Malinké...En 1985, les Malinké ont même essayé de renverser Conté par un coup d'État... Conté a donc voulu équilibrer les choses pour s'assurer le contrôle du pays... Il a écarté plus de 600 cadres malinkés de l'armée. En même temps, il intégrait les membres de toutes les autres communautés dans la gestion du pays...Par exemple, en 2000, il a recruté beaucoup de Forestiers dans l'armée...les Peuls ont occupé plusieurs postes clés, y compris dans l'armée... Contrairement au

⁶² Entretien à Conakry dans le quartier Wanindara, le 2 juillet 2012.

⁶³ Rappelons que le premier président de la Guinée était membre de la communauté malinké. Sous son régime, les membres de sa communauté étaient particulièrement privilégiés par le pouvoir politique.

régime de Touré qui avait des chasses-gardées au profit des Malinké, le pouvoir Conté faisait une exclusion et une intégration à la marge... Ainsi, les chasses gardées sont remplacées par un principe de rotation. Les membres de toutes les ethnies peuvent occuper les hauts postes de l'État, mais seuls les Soussous y restent longtemps... Certains ministres, non soussous, n'ont même pas fait six (6) mois à leur poste. C'est donc un semblant d'équilibre ou encore un équilibre imparfait.»⁶⁴

Si le premier régime divisait les communautés ethniques, celui-ci, plus pragmatique, équilibrait le partage du pouvoir entre elles, ce qui produit une baisse des tensions interethniques. Mais l'objectif ultime est le même dans les deux cas : se maintenir au pouvoir. A cet égard, dans *"The Enemy Within: Personal Rule, Coups, and Civil War in Africa,"* Philip Roessler explique parfaitement que la prise en compte de la diversité ethnique est un moyen efficace qui aurait pu permettre de réduire les risques de guerres civiles en Afrique subsaharienne :

«Elites have much to gain by parceling out the state and working together to maintain their hold on power.[...] But they also have a lot to lose if any faction defects from this bargain and conspires to usurp power. »

Le régime autoritaire électoral inclue l'ensemble des communautés dans l'exercice du pouvoir. Mais cette inclusion demeure instrumentaliste, car elle permettait au parti de l'unité et du progrès (PUP) de monopoliser le pouvoir politique tout en réduisant, au maximum, le risque de protestations sociales et de coups d'état militaire. C'est ainsi que de 1990 à 2008, la Guinée a connu trois élections présidentielles (en 1993, en 1996 et en 2003) qui ont toutes été «remportées» par un régime pour lequel l'alternance au pouvoir n'était qu'une question théorique. Bien que les campagnes électorales augmentaient le risque d'affrontements intercommunautaires, le régime autoritaire électoral ciblait et menaçait, non pas une ethnie particulière, mais plutôt les opposants politiques. Ici, à l'opposé du régime précédent, être opposant politique ne signifie pas que tous les membres de ton ethnie sont «contre» le régime.

En ce sens, on peut dire, en suivant Bayart (1989), que si le discours révolutionnaire du

⁶⁴ Entretien au bureau du répondant dans le quartier de Kipé, le 28 juin 2012.

régime de Touré mena à une « dérive sanglante » (Bayart 1989 : 164), en ciblant toute une communauté, le régime autoritaire électoral de Conté a plutôt pris le chemin de « l'assimilation réciproque des élites », soit une « vaste alliance regroupant les différents segments régionaux, politiques, économiques et culturels de l'élite sociale » (Bayart 1989 : 193). Dit autrement, il s'agit d'un système dans lequel le partage des prébendes de l'État, donc les dynamiques néopatrimoniales, est plus inclusif d'un point de vue ethnique. Tant que l'on ne remet pas en question la dominance du chef, on peut manger à sa table une part du gâteau national.

«Depuis 1995, toutes les manifestations des partis d'opposition sont sauvagement réprimées et interdites ; les lois électorales sont constamment violées par le gouvernement. [...] Les protestations de l'opposition sont jusqu'ici ignorées par la Cour suprême et le conseil national de communication.»⁶⁵ Cette impossibilité pour les partis politiques de l'opposition de remporter les élections législatives, a fortiori la présidentielle, a un effet majeur sur la logique ethnique : l'exacerbation des tensions intra-ethniques. Précisons cette logique inter-ethnique, qui s'observe notamment au niveau des hiérarchies internes à chacune des communautés.

Par exemple, si dans les communautés peules, le clivage entre anciens esclave et nobles demeure important, dans les communautés malinkés, les descendants de famille royale ont un avantage politique relatif sur les descendants de griots. C'est justement dans cette perspective que s'inscrit la représentation, chargée de conviction, qu'un haut fonctionnaire se fait par rapport à la présidentielle de 2010. Originaire de la sous-préfecture de Timbo, il est aussi descendant de la noblesse peule (en peule, *lassiri*) :

«[...] pour obtenir le pouvoir, il faut négocier avec ceux qui maîtrisent le pouvoir, (en langue peule : *lamougounn koh mha andodhira ehh andanbheben.*) ... Au temps de l'âge d'or du Fouta, les hiérarchies sociales étaient profondément respectées... Tout le monde connaissait

⁶⁵ *Ibid.*, p.45.

qui est qui et chacun jouait bien son rôle ... Mais la plus grande faute que le leader de l'UFDG a commise c'est de penser qu'il peut être président dans ce pays sans travailler avec nous....Si tu ne choisis pas où tu t'assois, tu te lèveras avec de la saleté (en peule : *si ah souhballi kah djohdodha, ah imho dayhe eh touhdi.*) C'est de cette façon que Cellou a fait perdre les peuls... parce qu'il n'a pas voulu écouter les descendants des familles aristocratiques peules....Si son concurrent (le leader du RPG) a gagné les élections, c'est parce que lui, il nous a écouté...»⁶⁶

Au-delà donc des conflits strictement interethniques sur lesquels les médias et la majorité des chercheurs mettent l'emphase, il ne faudrait pas négliger les réflexions axées sur les clivages intracommunautaires. Car, force est de noter que, avant de faire le grand saut sur l'échelle nationale, les entrepreneurs politiques se livrent à des batailles politiques dont l'ampleur varie selon les structures sociales propres à chaque communauté. Autrement dit, avant qu'elles ne soient intercommunautaires, les tensions ethniques sont d'abord intracommunautaires.

Ensuite, si, d'une part, la réduction des discriminations, voire des exclusions ethniques, permet au régime d'éviter les guerres civiles au niveau national, d'autre part, au niveau international, elle lui permet aussi de réduire les pressions internationales qui caractérisent le contexte de post-guerre froide. Pour ce faire, il importe avant tout de mettre en place, au niveau formel, des institutions démocratiques. Tant qu'elle se situe au niveau informel, la nature réellement autoritaire de ces institutions, n'empêche donc pas d'obtenir le financement des grandes institutions financières au monde (Banque Mondiale (BM) et Fonds monétaire international (FMI)) et des organismes de coopération. À ces institutions démocratiques, même si elles ne sont que de façade, le régime pourra se rendre encore plus imperméable aux pressions externes en se taillant sur mesure un rôle dans la géopolitique régionale. Mike McGovern voit juste en affirmant : «entourée d'États instables (Liberia, Sierra Leone, Guinée-Bissau et Côte d'Ivoire), la Guinée obtenait carte blanche de la part de la communauté diplomatique et des

⁶⁶ Entretien à Sangoyah, le 5 Août 2012.

donateurs, qui voyaient dans le régime de Conté une source de stabilité dans la région.»⁶⁷ C'est dans cette perspective que Cédric Jourde explique comment ce régime est parvenu à réduire les pressions internationales qui pouvaient peser sur lui dans un contexte de post-guerre froide. En profitant de l'instabilité dans les pays voisins, le régime Conté se définit auprès des puissances occidentales comme un bastion de la stabilité. Il met en scène une série de «performances», lesquelles

«are aimed at mobilizing political, military, and economic resources from Western countries, lessening the democratization pressures these international forces exert on Guinea, while weakening domestic opposition movements.»⁶⁸

Ce constat confirme l'argument de Jean-François Bayard, qui explique que:

«Quoi qu'il en soit, la revendication démocratique qui a ébranlé les régimes autoritaires en 1991-1992, a vite été contrée. [...] Et les groupes dominants qui les contrôlaient ont su détourner à leur profit les mesures de libéralisation économique, en particulier les privatisations, qu'imposaient les programmes multilatéraux d'ajustement culturel pour poursuivre leur accumulation primitive.»⁶⁹

D'une certaine manière, c'est ce qu'essayait de nous expliquer un étudiant de relations internationales, originaire de la préfecture de Dalaba :

«Une seule chose préoccupait Conté : son poste de président. C'est pour cela qu'il n'était dur qu'avec les opposants...En plus de cela, son régime a toujours veillé sur la sécurité nationale...En 2000 par exemple, il a combattu les rebelles qui voulaient attaquer la Guinée en moins d'un mois. Et plusieurs membres de ma famille ont toujours voté pour lui...»⁷⁰

En somme, le cas du régime se distingue des deux autres régimes par sa capacité à instrumentaliser les identités ethniques, sans stigmatiser les membres d'une communauté ethnique donnée pour la simple raison qu'un opposant politique en serait membre. En réussissant

⁶⁷ McGovern Mike, «Conflit régional et rhétorique de la contre-insurrection: Guinéens et réfugiés en septembre 2000, *Politique africaine*, 88, 2002, pp.87-88.

⁶⁸ *Op. cit.*, Jourde Cédric, p.495.

⁶⁹ Bayard Jean-François, «La revanche des sociétés africaines», *Politique africaine*, 11, 1983, pp.34-35.

⁷⁰ Entretien au quartier de Madina, le 5 Aout 2012.

cette stratégie, le régime est parvenu à substituer les tensions intraethniques aux tensions interethniques. D'un point de vue international, ce qui demeure remarquable, c'est la capacité de ce régime à faire de sa stabilité «autoritaire» un moyen stratégique pour réduire l'intensité des pressions internationales. Cette clarification étant apportée, il nous faut à présent, effectuer une incursion dans le régime multipartiste ouvert (2010-2013) afin de cerner le modèle d'instrumentalisation des identités ethniques qui le distingue des deux précédents régimes.

3.4 Instrumentalisation des identités ethniques dans un régime multipartisme ouvert (2010-2013)

Deux facteurs centraux expliquent les vives tensions interethniques qui caractérisent ce régime multipartiste ouvert : une compétition électorale ouverte, première pour le pays, et une logique de post-guerre froide similaire à celle dans laquelle opérait le régime précédent.

Loin des terrains révolutionnaire et autoritaire antérieurs, le régime multipartiste ouvert se singularise, avant tout, par la compétition électorale ouverte dans laquelle s'est produite la présidentielle de 2010. Mais cette dernière illustre aussi comment des partis politiques pourraient remporter ou perdre une élection «libre et transparente» en instrumentalisant les identités ethniques. Le régime que nous analysons ici repose sur la stratégie de l'exclusion communautaire stratégique. L'idée du «tous sauf un», pour ne pas reprendre l'expression du «tout sauf un Peul», souvent reprise par plusieurs observateurs et commentateurs de la vie politique guinéenne, résume bien ce que nous entendons par exclusion communautaire stratégique. Ce qui revient à dire que, si les deux candidats à la présidentielle de 2010 appartenaient à la même communauté ethnique, le régime actuel n'aurait pas adopté la stratégie du «tous contre un» pour accéder au pouvoir, encore moins pour l'exercer. Partis politiques de l'opposition et de la mouvance présidentielle continuent, encore aujourd'hui, de multiplier les discours «ethnostratégiques»,

avec en toile de fond la bataille des législatives devant compléter celle de la présidentielle de 2010. La compétition électorale étant réellement ouverte, la mobilisation de l'ethnicité devient alors une stratégie logique.

Sans vouloir personnaliser le sujet, il convient dès maintenant de préciser les conditions ethno-structurelles dans lesquelles s'est tenu le second tour de la dernière présidentielle. D'un côté, il y avait Alpha Condé, leader du RPG (Rassemblement du peuple de Guinée) et membre de la communauté malinké et, de l'autre ; Cellou Dalein Diallo, candidat de l'UFDG (Union des forces démocratiques de Guinée) et membre de la communauté peule. L'essentiel ici est de saisir comment se manifeste la manipulation des identités ethniques dans une compétition électorale ouverte mettant aux prises plusieurs partis politiques qui, ultimement, ont le même but : accéder et/ou conserver le fauteuil présidentiel. La principale différence avec le régime précédent est qu'ici l'accession au siège ultime, la présidence, n'était pas fermée : aucun joueur en particulier ne pouvait garantir sa mainmise sur la présidence à partir de 2010, contrairement à l'ère Conté pendant laquelle il était clair que lui seul (ou un éventuel chef d'un coup d'état) allait gagner les élections présidentielles.

La manipulation de l'ethnicité implique l'existence d'entrepreneurs politiques qui sont capables, en fonction du contexte sociopolitique dans lequel ils opèrent, de prendre des décisions, et de tenir des discours, sur la base d'une rationalité de type instrumentale. D'où la pertinence de la représentation qu'un journaliste, originaire de Labé, se fait des stratégies électorales utilisées par les deux candidats à la présidentielle de 2010 :

« [...] Là où j'ai compris que le RPG est plus stratégique que l'UFDG, c'est surtout entre les deux tours de la présidentielle... Condé utilisait la métaphore de la coupe du monde de football pour montrer qu'il serait premier au second tour... malgré son score de 18% au premier tour ... Il disait par exemple que le premier tour ne compte pas et que, comme en

coupe du monde, c'est le deuxième tour qui compte le plus, ... car il s'agit d'élire le président de la république... Dans ses entrevues à la radio et sur plusieurs chaînes de télévision, comme France 24 ou TV5, il disait que les Forestiers, les Soussous et les Malinkés le supportent ... Ce qui sous-entend que ce sont seulement les Peuls qui ne sont pas derrière lui.»

Au moment de notre entretien, la femme de notre interlocuteur, qui était présente depuis le début de l'entretien, ajoute ceci pour compléter les propos de son mari :

«...Vous avez tout compris (en peule, *Awa on faami fowe*).... C'est exactement comme cela que le RPG a réussi à opposer les autres ethnies contre l'ethnie peule. [...] En même temps, Dalein n'a pas pu montrer que la campagne électorale du RPG consistait à stigmatiser les Peuls... »

Notre interlocuteur initial, le journaliste, reprend la parole pour clore l'entretien :

«Je pense que l'UFDG a mal joué ses cartes, sinon comment comprendre qu'avec plus de 40% des voix du premier tour, il perde les élections ...Si l'UFDG avait de bons stratèges, il aurait pu empêcher que les autres ethnies pensent qu'il est un parti de Peuls.»⁷¹

En effet, bien que révélatrice de la nature démocratique du régime actuel, la compétition électorale ouverte s'est avérée tout à fait compatible avec la logique ethnocentriste qui caractérise l'évolution de la politique guinéenne. Elle est la preuve que l'instrumentalisation des identités ethniques est autant adaptée à un régime révolutionnaire (1958-1984) et autoritaire (1993-2008) qu'à un régime multipartiste ouvert.

En qualifiant le régime actuel de «démocratique», nous nous inspirons d'une conception de la démocratie qui est procédurale et non substantielle. Sachant que sous le prisme procédural, le degré de démocratisation d'un régime se mesure non pas par sa substance, mais plutôt par sa fidélité à un certain nombre de critères institutionnels: la tenue d'élections considérées libres et transparentes, le respect des libertés civiles, la garantie des droits des citoyens, l'alternance politique des dirigeants au pouvoir.⁷² C'est dans cette perspective qu'il faudrait lire les efforts que fournit le régime actuel en matière du respect d'un État de droit. En quelque sorte, c'est

⁷¹ Entretien à Hamdallaye, le 4 Août 2012.

⁷² Voir l'appendix 1 dans Levitsky Steven and Lucan Way, *Competitive Authoritarianism: Hybrid Regimes after the Cold War*, New York, Cambridge University Press, 2010

l'image «démocratique» du régime qui est constamment en jeu. Une fois que nous avons compris cela, il devient plus facile de comprendre que, dans les calculs de l'actuel régime, plus que dans les régimes antérieurs, la crainte d'ingérence internationale est plus vive.

Bien que les entrepreneurs politiques aient tous tendance à s'appuyer sur les membres de leur communauté ethnique respective pour remporter les élections, ils essayent, en même temps, de se projeter une image de «démocrate.» En fait, la question que pose ce régime par rapport à la logique ethnique est fondamentale : sachant que «l'ethnocentrisme consiste à mettre son propre groupe social au centre du monde et à l'ériger en modèle exemplaire»⁷³, pouvons-nous dire que la démocratie est soluble dans l'ethnocentrisme ? A la lumière de notre analyse, tout semble indiquer que, dans ce régime multipartiste ouvert, l'instrumentalisation des identités ethniques consiste à «isoler» ses adversaires politiques en les réduisant à leur communauté ethnique. Tout cela, au nom d'un intérêt général hypothétique.

Chaque Samedi, les militants de l'union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), se retrouvent au siège du parti, au quartier Hamdallaye, pour écouter leurs leaders. Le 21 Juillet 2012, Cellou Dalein Diallo, président du parti, dénonçait, pour reprendre ses mots, «les dérives dictatoriales» du régime actuel: «Le pouvoir Condé a fini de diviser et d'opposer les différentes ethnies du pays... Contrairement au cas du RPG, à l'UFDG, il n'y a pas de Peul, de Soussou, de Malinké ou de Forestier, ...ici, nous sommes tous des Guinéens...»⁷⁴

L'essentiel ici ne repose moins sur la véracité des faits que sur la lecture «ethnique» que fait le leader principal de l'opposition des pratiques du pouvoir.

⁷³ *Op. cit.*, Alain Accardo, p.24.

⁷⁴ Hamdallaye, le 21 juillet 2012. Nous étions présents au meeting de ce jour.

D'après un avis répandu chez nos interlocuteurs, le régime actuel ne fait pas de distinction entre les périodes pré et post-électorales, ce qui crée un climat politique de tensions ethniques permanentes. Par exemple, un enseignant de mathématiques, originaire de la sous-préfecture de Dabola, m'expliquait que si les tensions interethniques sont intenses et permanentes aujourd'hui, c'est parce que tous «ceux» qui ne profitent pas des réseaux clientélistes du moment, espèrent que la donne va changer après l'organisation des législatives :

«Parmi tous les régimes politiques que la Guinée a connus, celui d'Alpha Condé, est le plus ethnocentriste. Aujourd'hui, plus de 70% des postes de l'administration sont occupés par des Malinkés. [...] Toutes les autres ethnies, sauf les Malinkés, sont discriminées... mais c'est à des degrés différents... Par exemple, si le régime a choisi un premier ministre soussou, c'est simplement pour gagner le soutien des Soussous aux prochaines élections législatives ...Ce partage de pouvoir dans lequel les Peuls sont les plus défavorisés incite les Peuls à se révolter plus que tout le monde. [...] Mais c'est ce que le régime recherche...parce qu'il veut donner l'impression que ce sont seulement les Peuls qui sont opposants dans ce pays...Or, même parmi les Malinkés, il y a des opposants.»⁷⁵

Le type de réseaux néopatrimoniaux produits par ce régime sont, en fait, plus sélectifs, voire exclusivistes. Et certains hauts cadres du régime actuel ne manquent pas d'arguments pour le justifier. Alexis Arieff et Mike McGovern notent :

«Tasked with facilitating the process of reconciliation and possibly with convening some form of truth and reconciliation commission, Facinet Touré (an ethnic Sosso) subsequently stated: "They [the Fulbe] have all the economic power, they sought it, they deserve it, and I congratulate them! But for the sake of social peace, peace in the city, they should be content with that. They should let us divide, let the other ethnic groups divide what is left. If they have the economic power, and we divide the political power, there will be stability in the country. There will be equilibrium. But, if we take everything and put it in the hands of my uncles [the Fulbe], well, there will be peace for two days, the third we are going to fight.»⁷⁶

⁷⁵ Entretien au quartier de Dixinn, le 9 juillet 2012.

⁷⁶ Arieff Alexis et Mike McGovern, «History is stubborn: Talk about Truth, Justice, and National Reconciliation in the Republic of Guinea», *Comparative Studies in Society and History*, January 2013, pp.220-221.

En fait, cette stratégie de discrimination et d'isolement d'une communauté ethnique dans le régime multipartiste ouvert joue sur des facteurs identitaires macro parmi lesquels l'autochtonie occupe une place de choix. Dans des régimes de multipartisme ouvert, le réflexe indigéniste s'avère comme étant un levier efficace de mobilisation électorale. Achille Mbembe explique que :

«Dans la version bénigne, l'indigénisme apparaît sous la forme d'une idéologie qui glorifie la différence et la diversité et qui lutte pour la sauvegarde des coutumes et des identités considérées comme menacées. Dans la logique indigéniste, les identités et les luttes politiques se déclinent entre «ceux qui sont d'ici» (les autochtones) et ceux qui sont d'ailleurs (les allogènes).»⁷⁷

Si dans certains pays africains, comme la Côte d'Ivoire, la manipulation de l'autochtonie a déjà été jumelée à celle de l'ethnicité, plusieurs membres de la communauté peule avec lesquels nous nous sommes entretenus nous ont confié que, lors de la campagne présidentielle de 2010, ils ont parfois été traités d'étrangers par leurs concitoyens d'ethnicité différente. Par ailleurs, le système international de post-guerre froide constitue une source de pressions externes sur le régime multipartiste ouvert. L'impact sur l'instrumentalisation de l'ethnicité est similaire au cas du régime précédent : que le régime évite violer les droits civiques des citoyens, faute de quoi des sanctions externes pourraient leur être appliquées.

Ainsi, recourant lorsqu'il le faut à un usage populiste de propos visant à stigmatiser une communauté ethnique particulière, le régime multipartiste ouvert devient celui où chaque parti politique essaye, en même temps, de prouver qu'il est tout sauf ethnocentriste, d'où le dilemme auquel font face les entrepreneurs politiques. Ce dilemme est d'autant plus grand que, sur le plan international, les entrepreneurs politiques cherchent aussi à propager une image démocratique. Effectivement, un étudiant de langues étrangères à l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry,

⁷⁷ Mbembe Achille, *Sortir de la Grande nuit*, Paris, La Découverte, 2010, p.229.

âgé de 29 ans, originaire de Sangarédi mais résidant à Cosa, m'expliquait que le jour où le régime multipartiste ouvert commettra un massacre comme :

«[...] celui que les militaires ont commis au stade du 28 Septembre 2009 pendant que Dadis était au pouvoir, la communauté internationale interviendra en Guinée, et ce sera la fin de toutes les discriminations ethniques...[...] Aujourd'hui, les opposants manifestent comme ils veulent et le pouvoir les laisse faire parce si on tue les manifestants...les blancs (en peul, *portho bheben*) vont intervenir ... ou, au moins, sanctionner le gouvernement...D'autre part, ce qui aide le régime aussi c'est que le président actuel a des connections...dans la francophonie, à l'union africaine...même aux Nations Unies...Le jour de son investiture, le président avait même dit en direct, à la télé, que Bernard Kouchner est son frère jumeau...Malgré tout cela,...je ne pense pas que le président déteste les Peuls...contrairement à ce que beaucoup de gens pensent...Ce que les gens ne comprennent pas est que, pour gagner les élections, le RPG a fait rentrer dans la tête des autres communautés ethniques l'idée que...si un Peul vient au pouvoir...les autres ethnies n'auront plus rien dans ce pays...étant donné que les Peuls ont le monopole du commerce...Mon oncle qui connaît bien la politique m'a aussi dit que...on avait dit aux Forestiers chrétiens que, si un Peul vient au pouvoir...qu'il les convertirait à l'islam...sachant que ce sont les Peuls qui ont emmené l'islam en Guinée...Tout le monde a donc eu peur...de voir un Peul arrivé au pouvoir.»⁷⁸

Dans le même ordre d'idées, un jeune boutiquier, originaire de Labé mais habitant à Kipé, nous racontait que, pour obtenir et conserver le pouvoir en Guinée, trois choses sont essentielles : «...avoir beaucoup d'expérience en politique...avoir des relations avec l'occident...et savoir bien manipuler la question ethnique...En 2010, c'est surtout l'expérience des candidats qui a fait la différence...»⁷⁹ En examinant les discours populistes qu'entretiennent les entrepreneurs politiques, la littérature montre bien comment ils arrivent à essentialiser les communautés ethniques de telle sorte que tous les enjeux sociaux, économiques et politiques soient lus sous le prisme de l'ethnicité. Dans ces conditions, toutes les actions de l'opposition,

⁷⁸ Entretien au quartier de Cosa, le 15 juillet 2012.

⁷⁹ Entretien au quartier de Kipé, le 31 juillet 2012.

vertueuses ou non vertueuses, sont systématiquement dépeintes par le régime au pouvoir, comme étant des actes ethnocentristes. D'où cette remarque d'une jeune marchande ambulante, originaire de Dalaba, mais habitant à Wanindara :

«[...] Je ne connais pas le régime de Touré, parce que je n'étais pas encore née ...Mais sous le pouvoir de Conté, j'avais plusieurs amis (filles et garçons) non Peuls... et on se fréquentait sans problème...Mais depuis les élections de 2010...j'ai l'impression que les gens ne s'aiment plus...et pourtant, moi, la politique ne me dit rien...si les politiciens ne s'aiment pas entre eux, cela ne devrait pas pousser, les jeunes à ne pas s'aimer entre eux.»⁸⁰

C'est ce genre de manœuvres, visant à renvoyer les luttes politiques à des combats ethniques essentialisés, que les constructivistes, comme Brubaker,⁸¹ nous demandent de dévoiler. A cet égard, le cas de la Guinée n'est qu'un parmi tant d'autres cas d'Afrique subsaharienne.

Pour rester dans la zone ouest-africaine, nous pouvons penser aux conditions multipartistes ouvertes dans lesquelles s'est tenue la présidentielle ivoirienne de 2010, sans oublier les tensions interethniques qu'elle a suscitées. Réfléchissant sur la présidentielle ivoirienne de 2010, Guy Hermet explique comment le candidat Laurent Gbagbo a été dépeint, à des fins électoralistes, comme étant : «président des Chrétiens dans un pays clivé entre ceux-ci, dans le sud-côtier, et les musulmans dans le nord, on lui a prêté le projet de vouloir «desislamiser» la Côte d'Ivoire.» Sur ce point, il convient d'ajouter que les partisans de Laurent Gbagbo ne se sont pas abstenus à dépeindre Alhassane Ouattara comme un Musulman qui ne favoriserait que les Musulmans. En cela, Gbagbo et son clan, tout comme Ouattara et le sien, ont été des acteurs centraux dans l'ethnicisation du politique. L'essentiel ici n'est pas de savoir si cette volonté de «désislamisation» était réelle ou fausse, mais plutôt de comprendre la force de la stratégie instrumentaliste qui se cache derrière un tel propos ; surtout lorsque les leaders rivaux

⁸⁰ Entretien au quartier de Wanindara, le 28 juin 2012.

⁸¹ Dans son texte : «Au-delà de l'«identité», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/3, 139 ».

sont trop souvent soutenus, ajoute Hermet, «par l'enthousiasme vengeur de leurs partisans respectifs.»⁸² Parce que la logique internationale de post-guerre froide n'écarte pas l'alternative d'une ingérence humanitaire en cas de massacre ethnique, les entrepreneurs politiques qui allument le feu de l'ethnocentrisme sont souvent les premiers à l'éteindre. Car, comme le démontre le récent cas ivoirien, l'ingérence humanitaire peut conduire à des arrestations et emprisonnements d'acteurs politiques.

Malgré la diversité de l'ethnicité des citoyens victimes d'instrumentalisation ethnique en Guinée, la question de savoir s'il existe une communauté ethnique qui en a été victime plus que les autres ne fait pas l'unanimité. Deux exemples de violence ethnique s'imposent dans la mémoire collective, et sont souvent repris dans la littérature : les répressions ciblées dont les communautés peule et malinké ont respectivement fait les frais en 1976 dans la foulée du complot qualifié de «peul», et en 1985 suite au coup d'État qualifié de «malinké.» Pourtant, dans leur brillante analyse datant de cette année, Alexis Arrieff et Mike McGovern postulent :

«Fulbe elites have grasped the discourse of international human rights as one useful tool in a complex political environment, and they understand the argument that accountability for past abuses is a necessary component of peace and prosperity. Yet this tactic may play into their political opponents' hands since it has served, intentionally or not, to further ethnicize the stakes of politics, and has allowed non-Fulbe to portray the Fulbe as tools of a diaspora disconnected from Guinea's independent traditions.»⁸³

Bref, dans un régime multipartiste ouvert, l'instrumentalisation des identités ethniques conduit à un climat politique tendu et qui est guidé par : des campagnes électorales ethnocentristes, un besoin de majorité électorale pour remporter les élections (présidentielle de 2010, et législative à venir), une intensification des tensions interethniques.

⁸² Guy Hermet, «L'illusion électorale», dans *Nouveaux acteurs, nouvelle donne*, sous la direction de Bertrand Badie et Dominique Vidal, Paris, La Découverte, 2012, p.152.

⁸³ *Op. cit.*, p.219, Arrieff Alexis et Mike McGovern.

4- Conclusion

Nous voici parvenus au terme de notre analyse axée sur les questions que nous nous posions dans l'introduction : quelles sont les différentes formes d'instrumentalisation politique de l'ethnicité en Guinée et comment ont-elles évolué d'un régime à l'autre ? Pour valider notre hypothèse principale voulant qu'un changement des conditions politiques, potentiellement internes et/ou externes, engendre une révision des stratégies utilisées par les régimes politiques pour manipuler les identités ethniques, nous avons mis l'emphase sur les forces structurelles, internes et externes, qui transcendent et délimitent les stratégies des régimes politiques. Tout cela, à partir d'une approche hybride combinant des postulats instrumentalistes et constructivistes.

Trois leçons pourraient être retenues à partir de notre réflexion : plus un régime est autoritaire et isolé du monde extérieur, plus les tensions identitaires deviennent interethniques et violentes (régime autoritaire fermé 1958-1984). Ensuite, plus il est autoritaire mais, en même temps pragmatique, plus les tensions deviennent intraethniques (régime autoritaire électoral 1993-2008). Finalement, plus il est multipartiste ouvert, rendant ainsi le pouvoir exécutif accessible, les chances d'assister à des tensions interethniques augmentent (régime multipartiste ouvert 2010-2013). Il ne serait pas exagérer de soutenir qu'il existe une continuité fondamentale, mais des ruptures formelles, dans l'évolution de l'instrumentalisation des identités ethniques en Guinée. Nous avons vu déjà vu que, dans le régime autoritaire fermé, les opposants politiques étaient réduits et associés à une communauté spécifique dont les membres étaient particulièrement ciblés et réprimés. Ici, la manipulation de l'ethnicité était binaire avec, en toile de fond, la révolution. Ensuite, nous avons noté que, dans le régime autoritaire électoral, il y avait une distinction nette entre la répression des opposants politiques et le rapport entre l'État et

les différentes communautés. Dans cette donne, nous avons remarqué que le parti politique dominant a plus ou moins «équilibrer» le partage du pouvoir afin de se maintenir au pouvoir. Ce qui se produit dans le régime multipartiste ouvert est, en quelque sorte, un mélange des deux, pour ne pas dire le fruit des deux régimes précédents. Nous pouvons donc parler d'un modèle «mixte» d'instrumentalisation des identités ethniques. Cette mixité vise principalement la réduction des uns et des autres en une unité ethnique.

Après cinquante-trois années d'existence en tant qu'État souverain, la Guinée peine encore à construire une unité nationale. A cet égard, force est de retenir que tous les régimes politiques guinéens ont échoué. Aujourd'hui, nombreux sont des familles guinéennes qui réclament vérité, justice et réparation par rapport aux exactions sociopolitiques commises par les régimes guinéens. Faisons-nôtre la brillante position que partagent Alexis Arrief et Mike McGovern par rapport à ces revendications :

«The stakes are high in contemporary Guinea, with its multiple crises and challenges. Affixing blame and claiming material or political reparations for past suffering become the real stakes of identifying “stubborn history,” but the way forward is strewn with obstacles. Because there remains no neutral space for debating the past, claims on truth's imminent ability to make itself known, or on unassailable facts still to be mined in foreign archives, offer little reassurance. Even a process of truth-telling that emphasized the ambivalences, choiceless decisions, and the small betrayals that face most citizens living under repressive governments could not solve these contemporary issues. Whether their ambiguities would be more salutary than divisive is a question only Guineans can answer.»⁸⁴

Contribuer modestement à l'immense littérature sur l'ethnicité en Afrique subsaharienne en se focalisant sur l'impact des changements de régime sur les stratégies de manipulation des identités ethniques : le but ultime de ce mémoire qui se focalisait sur la Guinée postcoloniale.

⁸⁴ *Ibid.*, p.222.

5-Bibliographie

- Accardo Alain, *Introduction à une sociologie critique, Lire Bourdieu*, Marseille, Agone, 2006.
- Arieff Alexis et Mike McGovern, «History is stubborn: Talk about Truth, Justice, and National Reconciliation in the Republic of Guinea», *Comparative Studies in Society and History*, January 2013, 55 (1), 198-225.
- Badie Bertrand, *Nouveaux mondes*, Paris, Le Monde Interactif/CNRS Éditions, 2012.
- Bah Mahmoud, *Construire la Guinée après Sékou Touré*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- Bah Thierno, *1954-1984 : Trente ans de violence politique en Guinée*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Bayart Jean-François, *L'État en Afrique, La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.
- Bayart Jean-François, «La démocratie à l'épreuve de la tradition en Afrique subsaharienne», *Pouvoirs*, 129, 2009, pp. 27-44.
- Bernard Charles, «Une désespérance de l'indépendance : l'unité nationale», dans *Le Non de la Guinée (1958) Entre Mythe, relecture historique et résonnances contemporaines*, sous la direction d'Odile Goerg, Céline Pauthier et Abdoulaye Diallo, Paris, L'Harmattan, 2010, pp.133-157.
- Boudon Raymond, «Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique?», *Sociologie et sociétés*, Vol. 34, No. 1, 2002, pp.9-34.
- Brass Paul R., *Nationalism and Ethnicity: Theory and Comparison*, California, Sage, 1991.
- Bratton Michael et Van de Walle, *Democratic Experiments in Africa*, Cambridge, Cambridge university press, 1997.
- Brubaker Rogers, «Au-delà de l'identité», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/3, 139, pp. 66-185.
- Brubaker Rogers, «Ethnicity without groups», *Archives européennes de sociologie*, XLIII, 2, 2002, pp. 163-189.
- Chambers Paul, «Guinée : Le prix d'une stabilité à court terme», *Politique africaine*, no 94, juin 2004, pp.128-148.
- Chandra Kanchan, «What is ethnic identity and does it matter?», *Annual Review of Political Science*, 2006, 9:397-424.
- Coulon Christian, «États et Identités», dans *Cartes d'identité : comment dit-on "nous" en politique?*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994, pp.283-296.

Diallo Boubacar Yacine, *La Guinée, un demi-siècle de politique (1945-2008) : trois hommes, trois destins* Paris, L'Harmattan, 2011.

Diané Charles, *Sékou Touré, l'homme et son régime*, lettre ouverte au président Mitterrand, 2^{ème} édition, Paris, Berger-Levrault, 1982.

Eller Jack et Reed Coughlan, «The Poverty of Primordialism: The demystification of ethnic attachments», *Ethnic and Racial Studies*, 16:2, 1993, 183-202.

Engeler Michelle, «Guinea in 2008: The unfinished revolution», *Politique africaine*, no 112, décembre 2008, pp.87-98.

Gazibo Mamoudou et Jane Jenson, *La politique comparée: fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004.

Geisser Vincent, «L'autoritarisme des dominés : un mode paradoxal de l'autoritarisme politique?», dans *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI^e siècle*, sous la direction de Dabène, Geisser et Massardier, Paris, La Découverte, 2008, pp. 181-212.

Gonnin Albert, «Les Tura de l'ouest de la Cote d'Ivoire» dans *Les ethnies ont une histoire*, sous la direction de J.-P. Chrétien et G. Prunier, Paris, Karthala, 1989, pp.167-175.

Guy Hermet, «L'illusion électorale», dans *Nouveaux acteurs, nouvelle donne*, sous la direction de Bertrand Badie et Dominique Vidal, Paris, La Découverte, 2012, pp.147-152.

Herbst Jeffrey, *States and power in Africa*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

Huntington Samuel P., *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York, Simon and Schuster, 1996.

Jourde Cédric, «The international relations of small neoauthoritarian states: Islamism, warlordism and framing of stability», *International studies quarterly*, 2007, 51, 481-503.

Kaké Ibrahima Baba, *Sékou Touré : Le héros et le Tyran*, Paris, JA Presses, Collection Jeune Afrique, Vol.3, 1987.

Ladipo Adamolekun, «The quest for a national identity», dans *Sékou Touré's Guinea: an experiment in nation building*, London, Methuen & Co Ltd, 1976, pp.116-152.

Levitsky Steven and Lucan Way, *Competitive Authoritarianism: Hybrid Regimes after the Cold War*, New York, Cambridge University Press, 2010.

Lijphart Arend, *Democracy in Plural Societies: A Comparative Exploration*, New Haven, Yale University Press, 1977.

Linz Juan, «The Perils of Presidentialism» and «The Virtues of Parliamentarism», *Journal of Democracy*, 1, 1990, 51-69 and 84-91.

Magnusson A. Bruce and John F. Clark, «Understanding Democratic Survival and Democratic Failure in Africa: Insights from Divergent Democratic Experiments in Benin and Congo Brazzaville», *Society for Comparative Study of Society and History*, 2005, pp.552-582.

Maillassoux Claude, Fausses identités et démocraties d'avenir, dans *Identités et démocraties*, sous la direction de Patrice Yengo, Paris, L'Harmattan, 1997, pp.9-40.

Mann, Michael, «The Autonomous Power of the State: Its Origins, Mechanisms, and Results», *European Journal of Sociology*, Vol. 25, No. 2, 1984, 185-213.

Martin Denis-Constant, *Cartes d'identité : comment dit-on "nous" en politique?*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994.

Mbembe Achille, *Sortir de la Grande nuit*, Paris, La Découverte, 2010.

McGovern Mike, «Conflit régional et rhétorique de la contre-insurrection: Guinéens et réfugiés en septembre 2000», *Politique africaine*, 88, 2002, 84-102.

Peterson Roger, *Understanding Ethnic Violence: fear, hatred and resentment in twentieth-century Eastern Europe*, England, Cambridge University Press, 2002.

Porteous Jaquet Christophe, «L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne», *Politique étrangère*, No. 2, 2003, pp.307-320.

Posner Daniel, «Regime Change and Ethnic Cleavages in Africa», *Comparative Political Studies*, 40 (2007), 1302-1327.

Posner Daniel, «The political salience of cultural difference: why Chewas and Tumbukas are allies in Zambia and adversaries in Malawi», *American Political Science Review*, Vol. 98, No. 4, November 2004, 529-545.

Poutignat Philippe et Jocelyne Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, Paris, Quadrige, 2008, pp. 93-122.

Roessler Philip, «The Enemy Within: Personal Rule, Coups, and Civil War in Africa», *World Politics* 63.2, 2011, 300-346.

Romain Bertrand, «La rencontre coloniale, une affaire de mœurs ? L'aristocratie de Java face au pouvoir hollandais à la fin du 19ème siècle», *Genèses*, n° 43, juin 2001, pp. 32-52.

Schmidt Elizabeth, *Mobilizing the masses*, Heineman, Portsmouth, NH, 2005.

Soumah Maligui, «Le bilan politique des élections présidentielles du 21 décembre 2003» dans *Guinée : La démocratie sans le peuple*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Sow Alpha Mohamed, «Conflits ethniques dans un État révolutionnaire», dans *Les ethnies ont une histoire*, sous la direction J.-P. Chrétien et G. Prunier, Paris, Karthala, 1989, pp.387-404.

Touré Ahmed Sékou, *Qualifier le pouvoir populaire*, tome XXII, Conakry, Presse de la présidence de la République, dépôt légal No 152, 2^{ème} trimestre, 1978.

Touré Ahmed Sékou, *Révolution et religion*, tome XXVI, Conakry, Imprimerie nationale Patrice Lumumba, 1980.

Touré Ahmed Sékou, *La révolution culturelle*, Tome XVII, 3^e Edition, Suisse, Kundig Genève, 1972.